Le Petit Faverollais 2020



Dossier Spécial Faverolles de France

SOMMAIRE

❖ Le mot du Maire
État Civil 2019
Les services de la Mairie 3
❖ Le Club « Loisirs d'Automne »
Le comité des fêtes5
L'Association « École en Fête » 6-8
La Cantine Scolaire9
Association scientifique et technique 10
Gymnastique11
Flair et Crocs
Les « Fêt'Arts »14-15
Le Cyclo16
Les bénévoles de la Bibliothèque 17
Quartiers, voisins
La société de chasse 20
Saint Vincent

Sortie école 22-23 Le Fournil Gourmand 24-25 Kelly à l'honneur 26-27
❖ L'association Mizara
Nos médaillés
Randonnée
L'Association « 1, 2, 3 bouge » 49
Herbes sur ruisseau 50-51
Travaux 201952-55
❖ Val de Cher Controis
Le S.M.I.E.E.O.M 60-61
Le S.I.A.A.M 62-63
Le S.I.A.E.P
Communauté de communes 66-67







COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL

- Mercier Yvette
 - Augé Elisabeth
- Racault Olivier
- Girault Bernard
- Volet Brigitte
- Morin Lionel
- Martineau Jean-Yves Valade Jean-Michel







2019, dernière année du mandat que vous nous avez confié en mars 2014, une année particulièrement riche en évènements avec le rassemblement des Faverolles de France, l'inauguration du chemin piétons et les travaux suivants :

MES CHER(E)S

AMI(E)S

- Enfouissement des réseaux « Route de la Clémencerie »
- Remise aux normes de l'éclairage public « Route de Cigogne– Chemin de Cigogne – Allée et Route de la Bigotterie – Route du Côteau »
- Réhabilitation de la maison à la Testuère
- Travaux de voirie « route d'Aiguevives route des Dorêts route de Beaumont » et busage « route de la Clémencerie »
- Aménagement des combles de la Mairie pour y recevoir les archives
- Et aussi à l'école où 115 enfants ont fait leur rentrée le 2 septembre avec l'acquisition et la mise en place de tableaux numériques, d'ordinateurs et la peinture à la garderie.

Le transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes prévu en 2020 a été reporté en 2026. De ce fait les deux syndicats en ont profité pour s'agrandir avec les communes de Saint-Georges-sur-cher, Angé, Pouillé et Mareuil-sur-Cher, pour l'eau et Vallières-les-Grandes en plus pour l'assainissement.

Merci à la quasi-totalité de l'équipe municipale qui sollicitera de nouveau vos voix le 15 mars prochain.

Merci aux présidentes, présidents de nos associations et aux nombreux bénévoles qui font vivre notre commune dans les différentes manifestations.

Merci à nos enseignants, aux ATSEM, au personnel de la cantine, de la garderie, aux employés communaux.

Merci à nos conjointes et conjoints pour leur compréhension.

Merci à la commission qui, comme chaque année vous donne à travers ce bulletin et le flash trimestriel un maximum d'informations sur la vie de la Commune.

Merci aux annonceurs qui nous permettent d'éditer ce bulletin à moindre coût.

En mon nom personnel, au nom du Conseil Municipal et des Services Communaux, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et une bonne année 2020.

Bonne et heureuse année !!!

B. GIRAULT

ÉLECTIONS MUNICIPALES

- Le renouvellement des conseillers municipaux aura lieu le 15 Mars pour le premier tour et éventuellement le 22 mars en cas de deuxième tour.
- La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 7 Fevrier 2020.

LES SERVICES DE LA MAIRIE

NAISSANCES

Kyliann, Nicolas, Max, Jean BLANDIN CANEL 23 février

Enzo, Charles, Alain CAMPAGNÉ 23 février

Louna FRABOULET 3 mars

Lilas, Alice, Chantal OLIVEIRA 17 mars Léonard BRULAIRE ANASTASIU

Louna, Manon BOUCHEREAU GLATIGNY

Antonin, Gérard, Maurice TRUCHAN 10 octobre

28 novembre **Emy Ana Madelaine BONNEFON**



MARIAGES

7 septembre 21 septembre

Benoît, Patrick BOUTET et Fanny, Odette, Georgette AUGU

Mathias, David LEGRIX et Amandine, Jeannine, Anne-Marie ROUSSEAU

Sylvain, Pierre BORDILLAT et Caroline, May, Si CHA

Thierry, Maurice, Louis PERREAU et Géraldine, Christine, Michèle RABOTIN



26 se

27 avril Raymond, Christian, Gabriel BIDAULT et Michèle CORNILLEAU

DÉCÈS



3 février	Jean, Octave GIRAULT
IO mars	Patrick, Albert, François HEÜMPLER
I2 mars	Monique, Roseline PIGEONNEAU épouse CHEREAU
13 mars	Robin, Lucas, Julien VIGNIER
4 mai	Jeanne, Marie REQUENA veuve GIRAULT
28 mai	Monique, Muguette HURTAULT veuve NAHANT
3 juin	Danièle, Blanche BRÉDIMUS épouse ZANON
6 juin	Marie-Rose COUTURIER
14 août	Bruno, Pierre CHEREAU
2I août	Pierrette, Simone GIRAULT
4 septembre	Simone, Juliette PINON veuve CHAUVEAU
23 septembre	Jeannine, Colette CHARNY veuve HÉNAULT
26 septembre	Solange, Lucienne GITTON épouse PINON

Andrée, Madeleine JOLLY veuve POPINEAU

9 décembre Claude Louis LHERMITE

LA MAIRIE

À VOTRE SERVICE

INFOS PRATIQUES

Tél.: 02 54 32 04 01 - Fax: 02 54 32 25 62

Email: faverolles41@gmail.com

Site officiel de la mairie : www.faverollessurcher.fr

Adjoint Administratif: Valérie GABILLET Secrétaire de mairie : Charlène CHESNEAU

TARIFS DIVERS

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Fixés à compter du 1er janvier 2020, les nouveaux tarifs des concessions dans le cimetière communal ci-dessous :

- Concession trentenaire : 160 €.
- ▶ Concession cinquantenaire : 200 €.

À compter du 1er janvier 2020 les droits de superposition lors de chaque inhumation dans tout terrain concédé qu'il existe ou non un caveau sont de 100 €

Horaires d'ouverture de la mairie

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 17h30 sans interruption
- et le samedi de 9h00 à 12h00
- FERMETURE LE MERCREDI

Ces tarifs sont applicables à toutes les concessions établies à compter du 1^{er} janvier 2019, ainsi qu'à toutes les concessions dont le renouvellement sera demandé à compter du 1er janvier

Concession Columbarium : 1 200 € la case pour 30 ans destinée à recevoir de 1 à 2 urnes cinéraires.

LOCATIONS MTL

Fixés à compter du 1^{er} janvier 2020, les nouveaux tarifs de location de la Maison du Temps Libre selon le tableau fixé ci-dessous :

	Commune	Hors-Commune	
LOCATION GRANDE SALLE			
Particuliers	250 € 360 €		
Associations	GRATUIT	150€	
LOCATION GRANDE SALLE WEEK-END			
	300 €	450 €	
LOCATION PETITE SALLE			
Particuliers (jour- née ou week-end)	50€	100€	
Associations	GRATUIT	70€	
LOCATION CUISINE (sans vaisselle)			
	70€	100€	
VIN D'HONNEUR			
Grande salle	60€	120€	
Petite salle (30 participants maximum)	40€	70€	

Le Site Internet www.faverollessurcher.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour mettre en ligne les informations souhaitées.

Directeur de la publication : Bernard GIRAULT Responsable de la Publication : Olivier RACAULT Rédaction du Bulletin: La Commission Communale

9 rue de Vauquois 41000 BLOIS Tél. 02 54 56 43 43 contact@isf-imprimerie.fr www.isf-imprimerie.fr



Le Petit Faverollais 2020 Le Petit Faverollais 2020

LE COMITÉ DES FÊTES

ACTIVITÉS DU CLUB:

Tous les jeudis de 14h00 à 17h30 à la salle du temps libre

Vous sont offerts tous les jeux de cartes : belote, tarot et autres jeux

Tricot, broderie, vannerie, etc. et goûter à 16h.

BILAN DE NOS ACTIVITÉS

Le 14 mars 2019 : repas du Club avec toujours un excellent repas, ambiance très conviviale pour récompenser tous nos fidèles adhérents.



Le 27 mars 2019 : sortie à CHECY (45) avec le Club de BOURRE sur la route des Balkans.

Les 23 et 24 mai 2019 : balade en Quercy (46)

Très beau voyage, sites magnifiques: ROCAMADOUR, CAHORS, ST CYRQ LAPOPIE. Promenade en petit train et bateau pour éviter la fatigue de nos aînés.



Le 4 septembre 2019 : journée en Berry

Visite très intéressante du Château de Bouges. Excellent repas au Château de Veuil, concocté et servi par le châtelain avec animation, musique et chansons.

L'ÉQUIPE

Présidente : M^{me} Bernadette BENARD **Vice-présidente :** M^{me} Suzanne COUTURIER

Trésorière: M^{me} Denise MARIE Adjointe: M^{me} Gisèle LEBAS Secrétaire: M. Jacky BENARD Adjointe: M^{me} Nicole GUENETTE

Le 13 novembre 2019 : journée rencontre à la FERTE SAINT AUBIN (45) - Simplon fait son « Show Cabaret » : beau spectacle et bon repas.

Philatélie : réunion le 1^{er} samedi de chaque mois à Chavigny pour informations, échanges et vente de timbres par circulation.

Grand merci à nos donateurs pour les lots offerts pour nos tombolas.

Grands remerciements à la Municipalité de FAVEROLLES SUR CHER pour la mise à disposition de la Salle du temps libre pour nos activités.

Au regard de ce bref résumé de nos activités, si vous êtes intéressé(e)s, venez nous rejoindre, ne restez plus seul(e).

Vous serez bien accueilli(e) et aidez-nous à faire vivre notre Club. Merci d'avance.

La Présidente

MME BÉNARD



Prévisions pour 2020 :

- Assemblée Générale le jeudi 30 janvier à 17 h 30
- Repas du Club le jeudi 12 mars
- Voyage pour le Morbihan (56) les 26 et 27 mai. Si vous êtes intéressé(e)s, nous contacter.

REVUE DES MANIFESTATIONS

DE 2019

Rassemblement des Faverolles de France: 18 et 19 mai 2019

Week-end très arrosé, organisé dans le parc communal, cette manifestation a permis de rassembler plus de 300 Faverollais. Merci à tous les Faverollais qui ont contribué à cette grande organisation.

18 août 2019 : fête du battage et vide grenier.

Cette année nous avons renouvelé avec la batteuse à l'ancienne. La pluie annoncée à la météo depuis plusieurs jours a stoppé les exposants. Les bénévoles n'étaient pas bousculés aux différents stands.

Etaient présents, le stand d'exposition de farine moulue, tamisée et vendue aux badauds. Nous remercions le club canin « Flairs et crocs » pour le gardiennage.. Nous remercions les 2 personnes qui ont exposé (motoculteurs et voitures). La journée a été clôturée par le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité. Le comité des fêtes retrouve une nouvelle jeunesse grâce à la participation de jeunes bénévoles qui s'investissent dans la vie de la commune.



Loto du 3 novembre 2019.

Organisé dans la salle du temps libre, avec la participation massive des commerçants de FAVEROLLES SUR CHER et de MONTRICHARD qui offrent des lots.

Au loto de novembre 2016, du fait d'une affluence massive, nous avons dû refuser du monde.

A compter, de novembre 2017, nous faisons sur réservation. Nous innovons également cette année avec une partie supplémentaire avec le bingo.

Lots : bons d'achats de 300€, 200€ et 100€ ainsi que de nombreux autres lots (filets garnis, ...)

7 décembre 2019.

Distribution des colis le matin et goûter à partir de 15h pour les personnes âgées animé par Mike LAMA.

Le Comité des Fêtes participe financièrement pour 1/3, la Mairie également et Carrefour Market le dernier tiers.

Toute personne souhaitant s'intégrer dans notre association sera la bienvenue. N'hésitez pas à vous adresser à la Présidente.

Les bénéfices des manifestations sont reversés à la coopérative scolaire, le téléthon ainsi que le goûter des anciens.

Les membres du bureau remercient tous les bénévoles qui participent à toutes nos manifestations.

Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.



4

ASSOCIATION

DES PARENTS D'ELÈVES " ÉCOLE EN FÊTE "

Composition de l'association suite à l'A.G. le Vendredi 27 Septembre 2019:

LE BUREAU



Maman de Enzo CM1 - Ina GS



Aurore, Présidente Pauline, Trésorière Maman de Louna CM1 - Clélia GS



Maman de Maxence



Aurélie, Trésorière Adjointe Maman de Lilou CE1 – Tom CP – Axel PS



Dominique, Secrétaire Adjointe Maman de Charly CE2 - Tom GS - Juliette PS

LES MEMBRES ACTIFS

- Eva ANASTASIU
- Nicolas BARBIER
- Vincent BENARD
- Emilie GARNIER
- Marike NUIJS

Wendy FERNANDES

- Audrey et Kévin GRIMAUD
- Nicolas JUTTIN
- Jérémy ROULLET
- Emilie ROUSSELLE
- Lou CALLARD
- Samuel AFONSO PIMENTEL Thomas CHASSAING

L'Association des Parents d'Elèves (APE) organise tout au long de l'année des moments festifs et des journées de partage. Nous souhaitons en effet proposer des temps de rencontre en-dehors de l'école, animer la vie de village et renforcer le lien entre les parents d'élèves...

Au-delà de la convivialité et de la bonne humeur partagées, ces manifestations permettent de récolter des fonds, qui participent au financement des sorties scolaires de l'école : classe verte, classe de neige, Cité des Sciences à Paris, Aquarium et Mini-Châteaux, semaine de cirque, journée à Guédelon ou chez les Indiens... autant de souvenirs inoubliables pour nos enfants! Venez rejoindre l'équipe des bénévoles pour continuer cette

belle aventure! Nous avons besoin de vous pour poursuivre nos actions et offrir aux enfants de nouvelles expériences enrichissantes avec leurs copains.

Tous les parents peuvent participer, à petite dose ou à " fond les ballons " en fonction de leur temps disponible : idées nouvelles, aide pour la communication, coup de main ponctuel... toute aide est la bienvenue!

Merci à vous, pensez à nos enfants!!

9 DÉCEMBRE 2018

BOURSE AUX JOUETS VÊȚEMENTS ET **PUÉRICULTURE**





19 DÉCEMBRE 2018

PASSAGE DU PÈRE **NOËL DANS LES CLASSES**





2 FÉVRIER 2019

APRÈS-MIDI JEU OIKA-OIKA



24 MARS 2019 **CARNAVAL**



29 JUIN 2019 FÊTE **DE L'ÉCOLE**





SORTIES SCOLAIRES À LA CITÉ DES SCIENCES,

L'AQUARIUM DE TOURAINE ET LES MINIS CHÂTEAUX

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, l'APE a versé 2 000 € à la coopérative scolaire, ce qui a permis de participer au financement des différentes sorties scolaires.







LE BUREAU

REMERCIEMENTS

Nous remercions les parents d'élèves qui nous ont apporté leur aide pour l'organisation des différents événements.

Un grand merci à Monsieur Le Maire, au conseil municipal, aux employés communaux, au corps enseignant, au personnel de la cantine, au comité des fêtes et à toutes les associations de la commune (et d'autres...) qui nous aident toute l'année.

Merci également à Mr et Mme NEDELLEC, ainsi qu'aux artisans, commerçants et à toutes les personnes ayant donné des lots.



OBJECTIFS **2019/2020**

L'APE Ecole en fête garde la même ambition : faire plaisir aux enfants par le biais des manifestations qu'elle organise, à savoir :

- Soirée Paëlla, qui a eu lieu le 5 octobre 2019
- Bourse aux Jouets, Vêtements et Puériculture : le dimanche 1^{er} décembre 2019
- Passage du père Noel dans les classes : courant décembre 2019
- Après-midi Contes et Jeux : courant février 2020
- Carnaval: le 29 mars 2020
- Fête de l'École : le Samedi 27 Juin 2020.
- D'autres événements pourront être proposés durant l'année, de même que la vente de brioches, plantes ou souvenirs de classe.

L'APE École en Fête vous souhaite une très belle année 2020 et vous invite à nous rejoindre lors de nos différentes manifestations...

LES PRÉSIDENT(E)S

DES ASSOCIATIONS

CYCLO TOURISME FAVEROLLES-MONTE M. Philippe MORIN	RICHARD Tél. 02.54.32.71.33	• MIZARA M. Jacques DUMORTIER	Tél. 09.54.32.83.87 / 06.70.40.19.27
• CANTINE SCOLAIRE M. Jean-Claude COUTANT	Tél. 02.54.32.84.71	• FÊT'ARTS M ^{me} Allison ORILLARD	Tél. 02.18.09.13.71 / 06.46.74.57.92
• COMITÉ DES FÊTES M ^{me} Anita LENOIR	Tél. 02.54.32.27.41	• ÉCOLE EN FÊTE M ^{me} Aurore BÉNARD	Tél. 02.54.32.39.14 / 06.63.49.30.06
• LOISIRS D'AUTOMNE et PHILATÉLIE M ^{me} Bernadette BÉNARD	Tél. 02.54.32.12.08	• FLAIR ET CROCS M. Philippe FOUGÈRES	Tél. 02.54.32.87.19 / 06.65.70.16.86
• SOCIÉTÉ DE CHASSE M. Arnaud COLAS	Tél. 02.54.32.74.14	ASSOCIATION SCIENTIFIC M. Daniel DELMAIRE	QUE ET TECHNIQUE Tél. 02.54.32.23.61
• AMICALE SAINT-VINCENT M. Jean-Michel VRILLON	Tél. 02.54.32.70.61	• 1.2.3 BOUGES M ^{me} Florence CLAVEAU	Port. 06.22.47.57.94
• CLUB ANIMATION FAVEROLLES M. Daniel DELMAIRE	Tél. 02.54.32.23.61	• ASSOCIATION CANCERVI M ^{me} Nicole FROMET	CES Tél. 02.54.32.17.28 / 07.71.02.69.17

CANTINE SCOLAIRE

DE FAVEROLLES SUR CHER



La Cantine scolaire propose aux élèves de l'école de Faverollessur-Cher les repas du midi. Contrairement à de nombreuses cantines, l'ensemble des repas est toujours préparé dans la cuisine de l'école par les cantinières, Chantal et Danielle. Cela permet d'offrir aux enfants des repas de qualité, goûteux et équilibrés, en maitrisant les coûts. Ainsi, avec une fréquentation moyenne de 98 repas par jour, le tarif de 3,35 € reste inchangé depuis 3 ans.



Nous demandons malgré tout aux familles de respecter scrupuleusement l'échéancier pour le règlement des repas, ou de nous faire part de leurs difficultés afin de trouver ensemble des solutions et d'éviter les relances déplaisantes.

À l'heure des repas, Marie-Claude, Sophie et Patricia viennent en aide à Chantal et Danielle pour servir les repas et surveiller les enfants. Cependant, pour que le temps de repas reste un moment de convivialité et de détente, il est nécessaire de maintenir une ambiance calme, respectueuse de chacun. Un règlement intérieur et une charte de vie au sein de la cantine ont donc été mis en place pour endiguer les problèmes de comportement.

Deux temps forts marquent par ailleurs l'année au sein de la cantine, d'une part le repas de Noël, élaboré et festif, et d'autre part le pique-nique dans le parc en fin d'année scolaire, auxquels participent Monsieur le Maire et les employés communaux.

Merci à Marie-Christine, trésorière, et Dominique, secrétaire, pour leur travail au sein de l'association.

Le Président

JEAN-CLAUDE COUTANT

NOS SUJETS D'ÉTUDE

Nos rencontres du samedi matin, alliant réflexions scientifique, électronique, réparation de matériel et café chouquettes, nous ont encore gratifié de très bons moments passés ensemble.

En 2019, nous avons eu la chance d'intégrer de nouveaux passionnés et curieux souhaitant:

Pour les plus jeunes moins de quinze ans comme Adrien, Téo, Erwann et Kylian construire et programmer des robots, s'initier ludiquement mais sérieusement à la fabrication et programmation domotique et au Bluetooth.

Pour Gaétan sur les bancs de l'université d'Angers que nous avions aidé en 2018, sur son sujet d'études basé sur la programmation. Il vient nous revoir dès qu'il le peut pour discuter et échanger des idées



Pour Alexandre en maîtrise informatique : construire, programmer travailler sur l'intelligence artificielle et surtout participer à l'encadrement des plus jeunes et nous aider dans la fabrication électronique.

Pour Pierre ingénieur mécanique, notre spécialiste de la programmation ATMEL « microprocesseur programmé en C ». Il nous aide en tant que mathématicien dans les calculs complexes que nous ne maitrisons pas ainsi que dans la fabrication de prototypes divers intelligents.

Pour Laurent, ingénieur informatique, spécialiste des programmes difficiles, passionné de son et de lumière qui résout presque toujours nos problèmes d'ordinateur, animant nos soirées de fêtes et encadrant merveilleusement nos plus jeunes il est aussi devenu spécialiste de la mise au point de l'imprimante 3D.

Pour Gilles, retraité, Gérald, responsable de maintenance et autres anonymes, tous curieux et intéressés par la réparation électronique et l'amélioration de leur maison en y introduisant de la domotique, exemple : construction de systèmes de sécurité commandés à distance, réparation d'objets du quotidien et de cartes électronique

Pour moi-même, coordonnant les projets de chacun et aussi mettant à disposition l'outillage performant nécessaire à la réussite

HORAIRES

Rendez-vous tous les samedis matin de 9h à midi au 8 rue de la mairie 41 400 Faverolles sur Cher

Pour un conseil ou une visite, mieux vaut prendre rendez-vous dans la semaine, pour un samedi matin.

Téléphone 02 54 32 23 61 ou 06 07 24 94 47

de ceux-ci et le local permettant de se réunir autour d'un café, d'un chocolat chaud et de quelques chouquettes, ainsi nous échangeons nos idées et nos techniques diverses sur nos dossiers en cours permettant ainsi à chacun de pouvoir concrétiser son travail.

Nos projets 2020 sont définis grâce à la qualité de nos intervenants, de nos savoir-faire et de nos conseils.

Nous mettons à disposition de ceux qui veulent une imprimante 3D fraichement achetée. Ainsi avec quelques conseils vous pourrez posséder une pièce que vous aurez préalablement pris soin de dessiner, vous pourrez la transférer sur l'imprimante pour qu'elle la

Vous pourrez construire des objets à partir de matériel électronique de récupération.

Vous pourrez rénover vos vieux objets électroniques, poste de radio à tube de vos grands-parents en les rendant connectés avec la qualité de son d'aujourd'hui et plus encore.

Travaux pratiques de programmation (sur Arduino, Raspberry. Programme linux, Python, Basic et C)

Nous pourrons continuer à suivre sur l'année des projets d'élèves type TPE (Travaux Personnels Encadrés) pour les élèves de lycée seconde, 1ère, terminale ou plus si besoin.

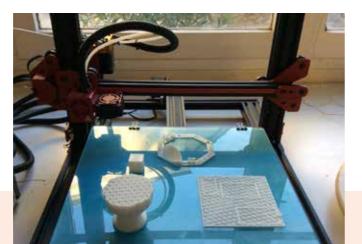
Dépannage assisté et dirigé en atelier avec mise à disposition d'outillage « Type REPARE CAFE »

Vous avez envie de dépanner vous-mêmes votre matériel mais vous avez besoin de conseils, prenez rendez-vous pour un prochain

Après 11 années de fonctionnement nous pérennisons ces différentes propositions parce que nous avons les compétences techniques, les connaissances et le matériel nécessaires qui nous permettent de répondre si vous êtes demandeur.

Le Président

D. DELMAIRE



CLUB D'ANIMATION

DE FAVEROLLES

Restez en forme en faisant de la gymnastique d'entretien avec nous le mardi matin, le jeudi et le vendredi.

Comme à chaque reprise des cours au 15 septembre une soixantaine de personnes se sont de nouveau inscrites, vous pouvez encore nous rejoindre en ce début 2020 afin de reprendre l'habitude de la gymnastique et faire ainsi des petits exercices qui vous procureront le plus grand bien!

Accompagné dans l'effort par les autres participants, Jean Claude vous montrera une multitude de mouvements, l'intérêt étant de renforcer progressivement et en douceur sa masse musculaire, de travailler la respiration, le rythme cardiaque et la souplesse des articulations.

Vous ferez cela toute cette saison, dans la salle des fêtes de Faverolles le mardi, le jeudi et le vendredi, vous serez plongés dans l'ambiance d'un groupe sympathique, cela vous aidera à reprendre doucement l'entrainement physique et vous prendrez énormément de plaisir à retrouver ou conserver la

En début d'année 2019 Jean Claude a organisé une balade en raquette dans le massif du Sancy super sortie de 2 jours en Auvergne, merci! Si cela est possible nous reconduirons cette formule qui plait beaucoup.

À partir du mois d'avril des petites sorties plein air seront organisées nous vous communiquerons le calendrier de cellesci plus tard.

Le Président

D. DELMAIRE

HORAIRES

Vous retrouvez Jean Claude pour ses cours :

- ▶ Mardi matin de 9h15 à 10h15
- ▶ Jeudi soir de 19h30 à 20h30
- ▶ Vendredi matin de 8h30 à 9h30







Cette année 2019, le club a été fortement éprouvé par la perte de deux adhérents : Bernard PELLEMOİNE, âgé de 92 ans, décédé en mai dernier. Bernard a débuté sa carrière cynophile en 1961 avec sa chienne Kuna de la Voile au Vent. Il a fait sa première finale en 1969 à Angers où il termina 2ème. Il a été sélectionné à 6 autres finales avec trois autres chiennes : Alba, Maïka, et Doria en 2008. Il a concouru plusieurs fois le Challenge Barais qu'il gagna avec Alba. Juge de Pistage pendant plus de 20 ans il disait souvent pour bien juger une discipline il faut la pratiquer... Ce qu'il a fait, il a toujours eu des chiens en concours et en finale en tant que juge de Pistage Français. Lors de la saison 2017/2018, il a fait son dernier concours à Faverolles où il a décroché le titre de Champion Régional.



Jean-Pierre LEFRANC nous a quittés le 22 octobre à l'âge de 65 ans. Il était le Vice-Président du club. Avec son 1er chien Elbrouck, il a débuté dans les années 80 la discipline du Pistage Français et s'est qualifié pour participer au Championnat de France. Après une interruption dans la cynophilie pour des raisons professionnelles, en juin 2009 il a intégré le club avec son second chien Epson, Berger Allemand de beauté. Il a pratiqué le Ring et le Campagne en échelon 1 et le Pistage en échelon 3. En 2014, il acquiert un Berger Allemand de Travail, Jitan du Vierzonnais pour s'adonner à sa passion et avec lequel il pratiquait le Ring et le Campagne en échelon 2. Il s'est sélectionné pour la finale en échelon 2 du Pistage Français avant d'atteindre l'échelon 3, le plus haut niveau. Jean-Pierre était un des piliers du club, et la plupart d'entre-vous l'ont rencontré lors de nos démonstrations pour la fête des Battages. Sympathique, joyeux et très actif au sein du club, il nous laisse un grand vide.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est tenue le vendredi 1er mars 2019. Comme chaque année, plusieurs sujets ont été abordés et notamment le bilan financier 2018. Le compte-rendu de chaque manifestation organisée au cours de l'année 2018 a été abordé et le point fait sur celles qui seront organisées en 2019. GWAL des Plaines de Thiérache, Berger Belge Malinois à Lysiane CHAUMARTIN a été récompensé pour sa participation au Championnat de France d'Obéissance. Un trophée lui a été également offert pour sa mise à la retraite après une belle carrière en haut niveau dans la discipline du Ring. Comme chaque année, cette réunion s'est achevée par un pot de l'amitié et pour ceux qui le désiraient la soirée s'est prolongée par un buffet campagnard.

BİLAN DES MANİFESTATİONS DE L'ANNÉE 2019

Les 23 et 24 mars 2019, Concours National d'Obéissance sur le terrain du club à FAVEROLLES jugé par Laurent BERNARD qui a départagé 21 concurrents tous niveaux confondus. L'Obéissance est une discipline très pointue de la Cynophilie Française. Lors de ce concours plusieurs chiens du club se sont présentés : JAK, Sharpeï à Sabrina HENRY au BREVET - İDAHO, Bouledogue Américain à Carine BOURCİER en classe 1 - FLASH, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES et GİGA, Border Collie à Gisèle AGEZ en classe 2 – GWAL quant à lui a évolué en classe 3. Trois jeunes chiens ont réussi leur CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation) : NEWTON, Berger Allemand à Vanessa FLORCZAK, OXBOW, Berger Hollandais à Anne-Marie BORDAS et OZZY Berger Belge Malinois à Timothée COUTON.

▶ Le week-end des 4 et 5 mai 2019, Concours National et Championnat Régional de Travail Pratique en Campagne au Plan d'Eau de Montrichard jugé par Alain PHALİPPOU (parcours) et Jean-Claude SELOSSE (pistage) qui rassemblait 26 concurrents tous niveaux confondus. Manuel MiLLA et Aurélien CASOLE ont officié en qualité d'Hommes Assistants tandis que Lilian BİGOT a œuvré pour la défense muselée sur le thème des Sports Nautiques.

2 chiens du Club étaient engagés à ce concours : JİTAN du Vierzonnais, Berger Allemand à Jean-Pierre LEFRANC et JACKSON du Lou' dans la Bergerie, Berger Belge Tervueren à Sandra GONDRY en échelon 2. Avec le qualificatif EXCELLENT et un pointage de 288/350 points, Jackson obtient le titre de Champion Régional.

Les 23 et 24 novembre prochain aura lieu le onzième concours de Pistage Français jugé par Patricia BİGOT, Didier CHAUMİLLON et Bernard RİGAUD. A ce concours se présenteront 3 chiens du club : İDAHO, Bouledogue Américain à Carine BOURCIER et NEWTON du Vierzonnais, Berger Allemand à Vanessa FLORCZAK en BREVET. FLASH des Légendaires Vanova, Berger Allemand à Philippe FOUGÈRES, se présentera en échelon 3.

Au cours de l'année OZZY de la Vallée du Grand Loup, Berger Belge Malinois à Timothée COUTON et N'ZO du Ruisseau de Couvrelles, Berger Belge Malinois à Fabrice MİGLİORE ont obtenu leur brevet

GWAL à Lysiane CHAUMARTIN s'est qualifié pour participer au Championnat du Monde d'Obéissance qui aura lieu en mai 2020 en Espagne.

FLASH à Philippe FOUGÈRES s'est sélectionné pour participer aux 3 sélectifs de Pistage Français. Les 20 meilleurs seront qualifiés pour le Championnat de France de Pistage en mars 2020.



DÉMONSTRATION CANINE

▶ Une animation de mordant et d'obéissance a eu lieu à THÉSÉE le dimanche 6 octobre à l'issue de la randonnée annuelle en mémoire de Quentin décédé à l'âge de treize ans d'une maladie du cerveau. Depuis 2011 le club participe chaque année à cette randonnée avec maîtres et chiens et depuis trois années consécutives le club avait accepté de faire une démonstration avant le lâcher de ballons. C'était le 10ème anniversaire et la dernière randonnée organisée par l'Association.

Ces manifestations nous permettent d'expliquer que nos chiens sont des chiens qui vivent en famille et que ce sont des sportifs. Ils sont bien dans leur tête et sont très sociables. Passer des exercices d'obéissance aux exercices de mordant et ensuite aux caresses du public est la meilleure preuve du bon équilibre de nos chiens.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Les 28 et 29 mars 2020 : Concours National Obéissance sur le terrain du Club
- Les 2 et 3 mai 2020 : Deux grandes manifestations au cours du week end : Concours National et Championnat Régional de Travail Pratique en Campagne au Plan d'Eau de Montrichard ainsi qu'un Sélectif de Ring au terrain.
- Les 21 et 22 novembre 2020 : Concours National de Pistage Français.

LES FÊT'ARTS

LES FÊT'ARTS

L'ASSOCIATION



19, Rue de la mairie 41400 Faverolles sur Cher

Cette année encore nos représentations ont été un franc succès grâce à votre participation.

Nous tenions à remercier tous nos bénévoles ainsi que les parents de nos danseuses pour leurs aides précieuses et leurs soutiens tout au

N'hésitez pas à venir rejoindre la troupe et venir les applaudir pendant nos spectacles.

Nous allons vous faire connaître le bilan humain de l'année précédente ainsi que les prévisions pour l'année 2019-2020.

PARTICIPANTS TRÈS ACTIFS POUR NOS ADHÉRENTS

- M. Pascal GIRARD
- M. Loïc ORILLARD
- M. Sébastien GIRARD
- M. OURY Fréderic

- M. BOURREAU Sébastien
- M. BOURREAU Florian
- M. RAVEAU Jean- Philippe
- ▶ M^{me} BODIN Isabelle

LE BUREAU EST COMPOSÉ DE

Présidente:

Alison ORILLARD - 06.46.74.57.92

Vice- Présidente :

Monique CANDELA - 06.25.50.10.66

Trésorière et Chorégraphe :

Soraya LAZAAR - 06.82.26.72.92

Secrétaire: Patricia MARTEAU

Mail: association.fetarts41@gmail.com

- ▶ M^{me} RIGOLLET Aurélie
- M. Christophe AUBERT
- ▶ M. et M^{me} MARDON

Auxquels s'ajoutent tous les bénévoles, parents et danseuses au moment des spectacles ou lors de manifestations.





NOS INTERVENANTS

Nos Chorégraphes: Soraya et Coline avec l'aide de Tiphaine

Nos Groupes: CHOUPINETTES • VANILIAS • TIARAS • FANTASIA • FEERIES TOPIA • PRETTY GIRLS • THE LADIES

Théâtre: Julio, Marie-France, Erwana, Sophie, Patricia, Monique, Stephen

Couturières: Alison, Soraya, Sophie, Coline

pour cette année 2019-2020

LES COURS DE DANSE ONT LIEU À LA SALLE DE SPORTS

VENDREDI

19h15 - 20h15: FEERIES TOPIA 20h15 - 21h15: PRETTY GIRLS

SAMEDI

11h00 - 12h00 : FANTASIA

16h00 - 17h00 : TIARAS

14h00 - 15h00 : CHOUPINETTES 15h00 - 16h00 : VANILIAS

• LUNDI

19h30 - 20h30: THE LADIES

20h30 - 21h30 : THÉÂTRE

NOTRE EFFECTIF POUR

2019-2020

Cette année, notre troupe compte au total : 52 personnes

Après quelques départs, des petits nouveaux, et certains retours. Sont représentées les communes de FAVEROLLES SUR CHER, BOURRE, CHISSAY, MONTRICHARD, PONTLEVOY, MONTHOU / CHER, POUILLE, ST GEORGES, ST JULIEN DE CHEDON...

NOS ACTIVITÉS EN

2018-2019

• Représentation anniversaire • **Spectacle**: 1^{er} Juin 2019 • Spectacle: 8 juin 2019

PROGRAMME

2019-2020

• Spectacles: 30 Mai à 20h30 et 6 Juin 2020 à 20h30



Un grand merci à Monsieur le

Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers pour leur disponibilité et le prêt des salles. Ainsi, répétitions, spectacles et autres manifestations se déroulent dans la sécurité maximum.



CYCLO

FAVEROLLES MONTRICHARD

Le cyclo Faverolles-Montrichard accueille 50 licenciés dont 17 féminines. Nous pratiquons essentiellement le cyclotourisme avec 2 groupes de niveau. Le troisième dimanche de chaque mois, un seul circuit est programmé, on part tous ensemble, on rentre tous ensemble, la convivialité se trouve renforcée. Les sorties ont lieu le dimanche matin avec un départ devant la mairie de Montrichard et le mercredi après-midi à l'arrêt de bus Montparnasse à Faverolles. En dehors des différents challenges, l'organisation du critérium départemental jeunes à Faverolles, le weekend à Collonges La Rouge et la journée pique nique à Chambord furent les points forts de l'année 2019.

Nous remercions la commune pour le prêt de la salle ainsi que le comité des fêtes pour le prêt de matériel.







Président et contact : Philippe MORIN 70 route de Tours 41400 Faverolles sur Cher Tél. 02 54 32 71 33 : 06 44 08 85 47 brigphil.morin1@orange.fr

LES BÉNÉVOLES SOUFFLENT LES 10 BOUGIES DE LEUR

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Beaucoup de chemin parcouru depuis le 15 septembre 2009 première date d'ouverture de la bibliothèque, lieu de rencontres et d'échanges.

Les bénévoles, présents mais aussi ceux qui nous ont quittés et que nous n'oublions pas, peuvent être fiers du travail accompli, que ce soit par la préparation des documents, l'accueil des adhérents, petits et grands, des scolaires, les lectures faites aux bébés avec leurs assistantes maternelles et les échanges avec la Direction de la Lecture Publique (D.L.P.)

Le 3 octobre, Bernard Girault, Maire, a accueilli Christine et Laurence, nos référentes de la D.L.P, pour leur dernière prestation ainsi que les bibliothèques de réseau. Après la présentation des prochaines formations et animations, par nos référentes, chaque bibliothèque a exposé ses actions et difficultés rencontrées.

Plusieurs bénévoles ont suivi les formations proposées par la Direction de la Lecture Publique (D.L.P) de Blois et sont à même de gérer et d'animer la bibliothèque. Depuis 2016, nous bénéficions d'un prêt de 1000 livres et de 200 dvd par la D.L.P. Les deux échanges annuels et les navettes chaque quinzaine, nous permettent de proposer les ouvrages non disponibles dans nos fonds propres.

Si, à l'ouverture, nous ne disposions que de livres provenant de dons, à ce jour, grâce au budget municipal annuel de 3000 euros, nous pouvons acheter des nouveautés souhaitées par nos adhérents.

L'école de Faverolles sur Cher ayant été retenue cette année par l'Académie, afin de bénéficier d'une subvention de 1 500 euros complétée de 750 euros alloués par la commune, ce sont 2250 euros qui ont permis l'achat de livres jeunesse. La bibliothèque prend en charge la gestion de ces livres et les professeurs disposeront dans leur classe de livres qu'ils sélectionneront, les autres seront mis à la disposition du public et permettront ainsi une bonne rotation.

A ce jour près de 370 adhésions ont été prises et plus de 250 sont actives. La facilité d'accès au catalogue en ligne permet la réservation de documents souhaités. Nous rappelons que les inscriptions et les emprunts sont gratuits.

Les bénévoles seront très heureux de vous accueillir et de vous proposer un large choix de documents.

HORAIRES

Lundi de 16h à 19h

Jeudi de 15h à 18h Le 1er samedi de chaque mois de 10h à 12h

Le Petit Faverollais 2020 Le Petit Faverollais 2020

QUARTIERS, VOISINS

RÉUNION DE QUARTIER

DES HAYES

Dimanche 11 août 2019, les « VOISINS » de la route des Hayes ont encore fait la fête! Le temps ne fût pas très clément ce jour-là, il a plu, pour la seule fois de l'été. Mais les invités ont su braver la pluie et honorer avec bonne humeur les plats concoctés par chacun grâce à Thérèse qui a ouvert son garage. Ambiance garantie, amitiés renforcées... Vivement l'an prochain !!!



Cette année, trois jeunes sont à l'honneur : Baptiste, Théo et Thomas sous la houlette du compagnon boulanger Eddy ont confectionné le pain de la fête des voisins.

Il fallait voir, cette multitude de pains sur les dressoirs et sur la table, des longs, des ronds,à la croûte dorée qui laisse prévoir le croustillant avec les dessins à la fleur de farine. L'apparition des graines de céréales de fruits secs... Tout est magnifique et appétissant. Nous avons hâte d'entendre le craquement de ces croûtes brunes.

Enfin, voici la découpe et l'on découvre la mie fondante, légère, souple, couleur de beurre frais ou de crème ambrée. Il s'en dégage une bonne odeur parfumée et suave.

Et maintenant la dégustation, gourmande avec pour certains pains, fruits secs, raisins, le croquant des graines, le goût subtile, doux et souple, les saveurs d'antan sont là...

Bravo et merci pour cette excellente initiative. Nos trois jeunes et tous les convives se souviendront de cette fête des voisins 2019. Tous peuvent encore vous en parler.

LE LOTISSEMENT DES

MOUILLEPENSES

Une super ambiance! Une nourriture en abondance! Une expérience à renouveler avec impatience!



FÊTE DES VOISINS

LA CLÉMENCERIE, BEAUSOLEIL & LES MAUGÈRES

Merci à Florence et Florent LEROY de nous avoir accueillis.

Une soixante de personnes a participé à cette sympathique soirée qui a permis aux nouveaux habitants de faire connaissance. La fête s'est prolongée grâce à Bernard SELLEZ à la batterie accompagné de Jean-Louis son copain accordéoniste.





RÉUNION DE QUARTIER LA CHÈVRERIE



REPAS DE QUARTIER DE

LA BIGOTTERIE

Le 20 juillet, les habitants du quartier de la Bigotterie se sont retrouvés chez Françoise et Jean Michel pour le traditionnel repas des voisins. Tout était réuni pour une agréable et joyeuse journée, le soleil, les spécialités de chacun, les fameux desserts pour les très gourmands...et surtout la bonne humeur.

L'après midi s'est poursuivi avec une partie de Molky, digne d'un

Deux habitués manquaient à l'appel, mais nous avons accueilli avec plaisir un nouvel habitant.

Pour clore cette journée, un dernier verre, on pioche dans les restes et on se quitte en prenant déjà rendez vous pour l'an prochain.



SOCIÉTÉ COMMUNALE

DE CHASSE

La Société de chasse de notre commune a passé une année bien stable. Nos vingt sociétaires qui la composent ont un bon comportement dans l'exercice de leur passion, la chasse. En conséquence, aucun problème à gérer et c'est tant mieux. Nous y veillons particulièrement, ainsi que les relations avec d'autres attractivités de plein air qui se déroulent sur le territoire communal.

Pour la chasse elle-même, c'est constant. Pas plus de petit gibier sauvage que les annèes précédentes, hormis quelques couvées de faisans. Toujours un lièvre par chasseur, par saison, et à la remise des tableaux de chasse en fin de période on s'aperçoit que chaque sociétaire n'a pas tué le sien.

Nous organisons des battues aux nuisibles et nous constatons que cette population est stable, donc c'est bien. Beaucoup de chats, rencontrés, bien loin des habitations, se retrouvent à l'état sauvage et deviennent de gros prédateurs surtout lors de la reproduction.

Nous essayons du mieux que nous le pouvons, d'enrayer la surpopulation du sanglier. Là aussi on organise des battues quand on a le signalement de leur présence dans des endroits bien ciblés; mais ce n'est pas toujours facile.... Merci à tous ceux qui s'investissent dans notre Société pour les cultures à gibier, ainsi que son bon fonctionnement et sa très bonne entente conviviale.

Notre bilan financier est bon et stable, grâce aux cotisations et à la soirée repas.

Respectons nous les uns aux autres et respectons la

SOIRÉE DANSANTE AVEC UN REPAS "CHASSEUR"

SAMEDI 7 MARS 2020

(pour les personnes ne mangeant pas de gibier, un plat différent leur sera proposé)

20 € par personne (sans les vins) PENSEZ A RÉSERVER AVANT LE 17 FEVRIER 2020

TÉL: 02 54 32 74 14

LE BUREAU

Président: M. COLAS Arnaud - V. Président: M. RIGOLET Rodolphe - Trésorier: Mr LAUMONIER Philippe - Secrétaire : M. LECOUR Ludovic - Membres : M. LUCAS Rémi - M. QUINCAY Jean-Marc - M. CLAVIER Jacky



FÊTE DE LA

ST VINCENT 2019

À la Saint VINCENT. Si le soleil luit comme un grand chapeau, On aura du vin plein le tonneau!

22 janvier 2019, temps frais et sec sans grand soleil!

Septembre 2019, après trois mois de grandes chaleurs, les vendanges faites, confirment le dicton ci-dessus! Les tonneaux sont loin d'être pleins!

Quoiqu'il en soit, les cérémonies de la Saint VINCENT auront eu lieu dans la traditionnelle bonne ambiance.

La première honorera le saint martyr évêque VINCENT devenu par la suite le patron des vignerons, comme le rappellera l'abbé Dom Julien au cours de la cérémonie religieuse à laquelle participera la Confrérie des Vignerons des Coteaux du Cher, toujours haute en couleur.

La deuxième, laïque cette fois, au sein de la Maison du Temps Libre, où seront distribuées galettes et brioches accompagnées d'un verre de vin de Faverolles/cher.

Comme le veut la tradition, deux personnes viendront sur la scène et seront mises à l'honneur :

Denise MARIE, Wavignisienne puis Parisienne et enfin Faverollaise pour se reposer d'un long parcours professionnel. Denise aura passé beaucoup de temps auprès des chiffres en exerçant le métier de comptable!

Tout d'abord, dans une société d'appareils de mesures électroniques et télévisions à Montrouge, puis après une « pause de vingt ans » pour s'occuper des deux enfants nés de son union avec Robert (un métier à temps complet !) Elle entreprend deux années de remise à niveau et devient tour à tour Gestionnaire du Centre Culturel et d'Animation d'ANTONY puis en 1990 devient responsable de ce même Centre Culturel. Un beau parcours.

C'est donc tout naturellement que Denise, lors du « redémarrage » du club Loisirs d'Automne en 1996 en devient la... trésorière aux côtés de son président de mari!

En 2011, la « vraie » retraite semble arriver même si l'appel du bénévolat est toujours présent, mais maintenant c'est par pur plaisir!

Merci à vous Denise, pour votre disponibilité, votre gentillesse et votre sourire permanent.

> Le meilleur vin n'est pas forcément le plus cher, c'est celui qu'on partage.

> > **Georges BRASSENS**



Jean CARMET

Olivier RACAULT, Vinolien pure souche, passe une enfance heureuse entre l'école communale et la quincaillerie parentale ou auprès de ses grands-parents vignerons.

Du pensionnat à l'école Notre-Dame, en passant par le Baccalauréat à JOUE les TOURS, Olivier terminera son cursus scolaire et universitaire à PARIS par des études supérieures d'économie de la construction.

Passionné de sport, Olivier ira en phase finale de Championnat de France de judo à NANTES, mais pas de titre!

Olivier rencontrera sa future épouse Corinne en 1986, qui vient d'être embauchée aux Ets LHOTELLIER, puis après le service militaire au camp de MAILLY, il intègre les Ets GOYER où il occupe aujourd'hui le poste de Directeur Administratif et Financier.

En 1989 Olivier et Corinne viendront s'installer à Durdon où grandiront deux filles, NOEMIE en 1991 puis PHILIPPINE en 1994. Passionné des vieilles mécaniques, Olivier collectionne les vieux véhicules avec l'espoir fermement entretenu de les restaurer... un jour!

Le quad prend également beaucoup de place et lui permet de visiter quelques parties de l'Europe et du nord de l'Afrique où les déserts et les bourbiers lui laissent quelques souvenirs mémorables.

Son emploi du temps lui laisse malgré tout de la place pour sa fonction d'adjoint au sein de la commune et plus particulièrement pour l'élaboration du petit Faverollais, avec l'équipe rédactionnelle du Conseil municipal, n'oublions pas le magnifique ouvrage « de FAVEROLLES à FAVEROLLES* » retraçant l'histoire de notre commune et de quelques autres.

Merci encore Olivier pour ton engagement et ta disponibilité.

*disponible en mairie 20 euros.



Les 69 élèves de Mme Sédilleau, Mme Raynal et M. Coupé ont passé une journée à Paris pour visiter la Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette.

Les enfants ont pu voir les différentes expositions permanentes planétarium, technologie, le corps humain...) et ont découvert les secrets du TGV avec le pilotage d'une rame dans un simulateur.

La séance à la cité des enfants leur a permis de faire toutes sortes d'expériences sur le monde du vivant, la robotique, les énergies renouvelables... une autre manière d'acquérir des nouvelles connaissances tout en s'amusant.

- « Nous sommes rentrés dans un sous-marin, on a fait du piano avec les pieds et j'ai chuchoté dans une machine et ma copine m'entendait à l'autre bout de la salle. »
- « Dans la cité des enfants, il y avait beaucoup de jeux d'eau. Dans une serre, nous avons vu des papillons qui étaient prêts à naître et nous sommes rentrés dans une fourmilière... En dirigeant un gros ventilateur, on faisait tourner des éoliennes pour faire de l'électricité. »
- « On pouvait diriger des bras robots pour prendre des objets. On pouvait aussi programmer avec une tablette une machine qui fabriquait des boîtes, c'était très impressionnant!»
- « Si cette sortie était notée, je lui mettrais 10/10! »

Nous tenons à remercier les parents qui nous ont accompagnés et l'APE qui par ses diverses actions nous permettent d'offrir aux enfants des sorties sans qu'aucune participation ne soit demandée aux parents.

Les enseignants



UNE JOURNÉE À L'AQUARIUM DE TOURAINE ET DANS LE PARC DES MINI-CHÂTEAUX À AMBOISE

Le 13 juin 2019 les classes de GS/CP et de PS/MS ont visité l'aquarium de Lussault /Loire le matin et le parc des mini châteaux à Amboise l'après-midi.

Les élèves ont pu découvrir plusieurs espèces de poissons. Ils ont été enchantés de pouvoir nourrir et caresser les carpes Koï dans le grand bassin.

L'après-midi un autre univers les attendait : les châteaux de la Loire. Cette visite a été l'occasion de nommer quelques châteaux et de se plonger dans une autre époque.

Nous remercions tous les partenaires qui ont aidé à financer cette journée : l'APE, L'amicale St Vincent, la Coopérative scolaire, les parents.

M^{me} Soubiran-Pajot / M^{me} Maléa









1 mesamorphos

LES JEUNES ÉCRIVAINS FAVEROLLAIS À L'HONNEUR

Lors du projet de liaison «Les métamorphoses» des classes CM-6ème dirigé par plusieurs professeurs des écoles primaires et du collège de Montrichard, des sculptures, photographies, récits et cyanotypes ont été

La qualité du travail et l'imagination des enfants sont remarquables. Les meilleurs ouvrages ont été sélectionnés et exposés à la bibliothèque de Monthou sur cher, en juin 2019.

Parmi ces derniers, nous avons découvert les textes écrits par Lola Chesneau, Lilou Favière, Lola Pittman, Alice Rémond et Quentin Armanville Soufflet. Les illustrations sont de Jeanne Rémond, Nolhan Ribbes, Eliot Tissot et Erwann Vigneau.

La bibliothèque est ravie de pouvoir les exposer et félicite tous ces jeunes, qui sont, il faut le souligner, des fidèles lecteurs de la Bibliothèque.

Le Petit Faverollais 2020 Le Petit Faverollais 2020



Monsieur Stéphane MERCIER est né le 19 janvier 1987. C'est très jeune, qu'avec sa maman, il mettait la main à la pâte pour la fabrication des gâteaux.

En septembre 2002, il fait ses début en pâtisserie et prépare un CAP chez Monsieur DUMOULIN à Civray de Touraine, C.A.P. qu'il obtient en 2004 avec une mention spéciale puisqu'il devient « meilleur apprenti du Loir et Cher ». En 2005, il obtient une mention complémentaire de « Chocolatier confiseur ».

De 2005 à 2007, il est pâtissier à La Chocolatière de Tours, puis de 2007 à 2008, pâtissier à la boulangerie MARLAU à Chailles pour revenir de 2008 à 2017, pâtissier chez Monsieur DUMOULIN à Civray de Touraine.

C'est en novembre 2017 qu'il ouvre sa boulangerie pâtisserie « Le Fournil gourmand » à Faverolles sur cher, après avoir effectué lui-même, l'ensemble des travaux

Grâce à la qualité de son travail, il a reçu plusieurs prix :

- 1er prix pour sa galette revisitée en 2017, en Indre et
- 2ème prix pour la meilleure baguette de tradition en 2018 en Loir et Cher.
- 3ème prix pour le meilleur croissant au beurre en 2019 en Loir et Cher.

En septembre 2019 c'est avec son épouse Kélia, qu'il a accueilli 70 écoliers de la commune afin de leur faire découvrir le métier de boulanger. A cette occasion, des vocations se sont peut-être révélées.

Nous les félicitons pour leur gentillesse et leur écoute et leur souhaitons de nombreuses années d'activité pour la satisfaction de leurs clients.















d'une fratrie de sept enfants. Comme tous ses frères et sœurs ; Kelly avait une activité extra-scolaire. Dès l'âge de 4 ans, elle pratique la GRS (gymnastique rythmique sportive) en compétition.



Dans cette famille, dès l'âge de 6 ans, les enfants partent en colonie de vacances. Kelly ayant détesté les activités proposées dans ce centre, elle demande à ses parents, après une émission télévisée, de participer à un stage de cirque

Et c'est ainsi qu'a débuté sa passion pour le cirque!

Elle débute à Nexon (Haute-Vienne) sous le chapiteau « Annie FRATELLINI » alors qu'elle n'a pas encore 8 ans. Grâce à sa motivation et ses facilités d'apprentissage, elle y restera tout l'été. Les cours sont donnés par d'anciens artistes de différentes nationalités (dont Victoria BOUGLIONE) et durent toute la journée. Chaque semaine se termine par une représentation pour les parents. Elle y passera 3 étés et continuera la compétition en GRS pendant l'année scolaire.

En 2005, alors âgée d'à peine 11 ans, elle participe à un stage d'été à Chécy (Loiret) sous le chapiteau MICHELETTY.

En été 2006 et 2007, elle rejoint l'école du cirque Jo Bithume, à Saint-Barthélémy d'Anjou (Maine-et-Loire), afin de progresser plus rapidement.

sa scolarité.

La veille du BAC, Kelly chute à l'entraînement et ne peut présenter son numéro à cause d'une luxation des vertèbres cervicales. Elle aura néanmoins son BAC. C'est après cet accident, que ses parents réalisent la dangerosité de ce métier et demandent à Kelly de passer un diplôme pour pouvoir enseigner le cirque en cas d'accident.

Kelly repart dans le Nord à l'école de Lomme proche de Lille. Comme elle n'a pas 18 ans, elle bénéficie d'une dérogation après un entretien, à la seule condition qu'elle ait son permis de conduire obligatoire pour la dernière épreuve.

Elle obtient son diplôme, BPGEPS option cirque et reprend la filière « artiste ».



D'entraînements en entraînements, de représentations en vrais spectacles, Kelly progresse et rencontre son futur mari qui devient son porteur.



Tous deux donnent des cours l'été, travaillent dans un petit cirque, proposent des numéros de cabaret dans un camping à la Palmyre pour se faire un peu d'argent.

Mais, tous les deux ont l'impression de tourner en rond, de ne plus progresser. Ils décident d'aller se former en Chine à l'école de cirque de Changsha en 2014.

Au bout d'une année et plusieurs galères, coups de blues, blessures, apprentissage de la langue, ils reviennent en France avec un nouveau diplôme en poche





KELLY À L'HONNEUR

Ils prennent un agent et présentent quelques spectacles, mais décident de retourner en Chine. C'est lors d'un rendez-vous pour organiser leur départ qu'ils tombent sur une annonce d'une compagnie maritime allemande qui recrute des artistes de cirque pour des contrats longue durée.

Ils sont sélectionnés et l'aventure continue.

Les voilà embarqués sur un magnifique bateau de croisières à voguer autour du monde. Entre chaque contrat, ils créent de nouveaux numéros à l'école de Berlin pendant 1 mois.

Qui aurait pensé que cette petite fille deviendrait un jour artiste? Certainement pas ses parents, qui disaient chaque été ... Ça va lui passer!

Et si vous demandez à Kelly, pourquoi elle exerce ce métier si dangereux, elle vous répondra :

« J'aime le challenge quotidien que cela implique. Je fais du cirque par passion pour mettre des étoiles dans les yeux du public. Rien ne vaut leurs exclamations quand je suis sur

















Labour, Plantations, Evacuation des

déchets verts

70 rue vieille de Biois 41400 Montrichard - Mait centre espaces verts@outlook f

Tel: 0768252469

ente de bo





QUELQUES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION FAVEROLLAISE

MIZARA

En cette fin d'année, le président et quelques adhérents de l'association se sont rendus à Fort Dauphin, Tananarive notamment, lieu de nos principales activités.

Des projets qui se réalisent et relatifs :

À L'ÉDUCATION (projet de l'équipe de Fort Dauphin)

L'objectif de cette action est de soutenir l'accès à l'éducation via un soutien financier (paiement des frais de scolarité, fournitures...) et technique (soutien scolaire) pour les enfants désireux d'étudier et provenant de familles monoparentales défavorisées.

Choix des familles

Les familles aidées pour l'appui à la rentrée scolaire doivent répondre à certains critères : famille monoparentale, pas de source de revenus fixe ou emploi précaire, nombreux enfants à charge, handicap mental ou physique, etc....

Les résultats attendus sont :

- la réussite scolaire des enfants scolarisés par l'association,
- l'amélioration des conditions de vie des familles soutenues.

Les activités :

- accompagnements des enfants dans leur scolarité,
- soutien financier : paiement des frais de scolarité à la rentrée des classes
- dotation de fournitures scolaires
- suivi des résultats scolaires et des évolutions des envies des enfants,
- soutien scolaire,
- accompagnement dans les démarches administratives, orientations, etc..







À LA SANTÉ (projet du dispensaire de Marillac (3km de Fort Dauphin)

Rénovation d'un cabinet de toilettes et construction en participation avec deux autres associations d'un château d'eau.

À L'ALIMENTATION

Mise en place d'un lombric-compost (Tana) et création de deux jardins potagers dans deux écoles de brousse de la région de Tana aux fins éducatives et alimentaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

CONSULTER LE SITE :

www.association-mizara.com

CONTACTER NOUS:

Mizara 21 rue du Cher 41 400 FAVEROLLES SUR CHER





Entreprise de MAÇONNERIE

TOUS TRAVAUX FUNÉRAIRES RÉNOVATION - CARRELAGE ISOLATION

Romain BROCHERIOUX

Successeur Jean-Pierre Bicquemard

2 rue des Fauvettes «Les Lièvreries» 41400 MONTRICHARD VAL DE CHER Tél./Fax: 02 54 32 09 44 - Port. 07 89 60 86 70

romain.brocherioux@gmail.com





QUINCAILLERIE **OUTILLAGE - GAZ**

CUVIER - JAVELIER

41 400 MONTRICHARD - Tél. 02 54 32 00 77

Dépôt : Zone industrielle Produits Métallurgiques - Air liquide

MENUISERIE - EBENISTERIE ESCALIERS - AGENCEMENT



EURL FERRAND J.C1

Z.A. 35, clos des Raimbaudières 41400 SAINT-GEORGES-SUR-CHER Tél: 02.54.32.34.92 Fax: 02.54.32.64.73 Email: jcl.ferrand910@orange.fr

S.A.R.L. FLORENT

Gérant Florent LEROY

ENTREDRISE ARTISANALE DE MENUISERIE

CUISINE, ESCALIER, RESTAURATION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES, PARQUETS MENUISERIES ISOLANTES BOIS ET PVC



Z.A. - 10 Clos des Raimbaudières 41400 St Georges sur Cher Tél./Fax: 02 54 32 69 95

RCS Blois 493 353 197 00012







Dossier Spécial

Faverolles de France

1944 le premier Rassemblement

Le Comité des Fêtes à la recherche de nouvelles manifestations pour animer notre commune, imaginait en 1993, rassembler les Faverolles de France. Après un an de préparation et aussi de visites pour présenter notre projet à Faverolles-en-Berry, Faverolles dans l'Eure-et-Loire, avec la présence du Maire de Faverolles-la-Campagne, les 18 et 19 juin 1994, c'était l'accueil de 9 Faverolles sur les 12 Faverolles de France dont le Faverolles de la Ferté-Imbault.

Les habitants de notre commune, très impliqués dans cette initiative après avoir monté les stands, confectionné les fleurs en papier, décoré les rues, préparé les badges pour chaque invité, recevaient nos amis Faverollais pour les loger.

Un chapiteau avait été loué pour recevoir les 150 Faverollais, après les visites du Château de Chenonceau, des caves Monmousseau et de la distillerie GIRARDOT. C'était la superbe soirée animée par un groupe de Tahitiennes.

Le lendemain, un peu fatigué, chaque Faverolles présentait sa commune dans les différents stands mis à sa disposition. Le midi arrivait avec la remise de cadeaux (une poule et un coq de Faverolles entre autre) et après le repas, c'était déjà le départ avec un peu de nostalgie, des liens se sont créés et certains Faverollais se sont retrouvés dans la famille qui les avait accueillis, il y a 25 ans.



2019 les participants

Faverolles (Aisne 02)



Superficie: 1342 ha dont 536 ha de forêts Environ 317 habitants Maire: Christian POTEAUX



Dossier Spécial 🚜

FAVEROLLES dans l'Aisne est un village du sud de ce département, proche de la foret de Retz. situé à 80 km de PARIS. 35 km de Compiègne, 22 km de Soissons et enfin à 8 km de Villers Cotterets (ville natale d'Alexandre DUMAS, père). La commune est rattachée à la Communauté de Communes de Retz en Valois (54 communes depuis 2017).

Deux hameaux sont rattachés à Faverolles : Vouty au Nord et le Buchet au Sud. 3 exploitations se partagent les terrains agricoles. Deux produisent des céréales (blé, escourgeon, colza) et betteraves sucrières, la 3^{ème} exploitation, en plus des céréales possède un troupeau et pratique l'élevage de la vache allaitante (le veau sous la mère).



Superficie: 994 ha Environ 946 habitants

Maire: Marie-Cécile POIII IY

Commune nouvelle Villentrois-Faverolles

en Berry La commune, avec une superficie de 4024 ha est située en région Centre-Val de Loire, dans le nord du département de l'Indre (36) en limite du Loir et Cher et de l'Indre et Loire. Elle dispose d'attraits touristiques à découvrir au travers de différents sentiers de randonnée. Sa vie locale, son histoire, son patrimoine architectural (Eglise Notre Dame classée monument historique) et naturel (paysages variés et

Superficie: 4024 ha **Environ 327 habitants** Maire délégué : William GUIMPIER

Faverolles la Campagne (Eure 27)

Située en Haute Normandie, dans le département de l'Eure, plus exactement dans le Pays d'Ouche, la commune de Faverolles la Campagne est solidement plantée au bord de la départementale 840 au Nord de Conches. Le village abrite aujourd'hui, une communauté d'environ cent cinquante-six habitants sur un territoire de 470 hectares, comprenant le bourg principal et un hameau : « Fourneaux »

Superficie: 470 ha Environ 156 habitants Maire : Jean-Iouis BRARD



Faverolles (Eure et Loir 28)

Situé en Eure et Loir, à environ 15 Km de Houdan, le village compte 946 habitants, pour 473 en 1821. Pendant la période gauloise et gallo romaine, le territoire de Faverolles était presque couvert de bois. Il faisait partie de la vaste forêt des Canutes.

Village fermier, il ne reste aujourd'hui que quatre fermes. Beaucoup d'habitations sont devenues des résidences principales et des lotissements ont été construits, hébergeant des familles travaillant hors commune. Depuis 2017, le village fait partie de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'île de France, qui regroupe 39 communes.



Au détour de plusieurs virages et carrefours, à la frontière de 3 communes, La Ferté Imbault, Saint Viâtre et Marcilly-en-Gault, apparaît devant nous Le Petit Faverolles. Magnifique propriété composée d'un château, d'étangs et de nombreux bois de chênes, qui recouvrent la totalité du domaine.

Quelques habitants...

la Ferté Imbault (loir-et-Cher 41)

Superficie: 430 ha

Bournainville-Faverolles

(Eure 27)

Superficie: 696 ha Environ 465 habitants Maire: Jean-Claude TOUTAIN Le village de Bournainville-Faverolles appartient à l'arrondissement de Bernay et au canton de Thiberville Faverolles Les Mares, village typique situé dans le département de l'Eure, en Normandie. Il fut rattaché à Bournainville en 1965. Les deux mairies ont fusionné et ont pris place à la Mairie de Bournainville, au-dessus de l'école. Les deux communes deviennent « Bournainville Faverolles ».





Faverolles et Coëmy (Marne 51)

La commune de Faverolles et Coëmy se situe dans la Marne (51), Région Grand Est à 17 km au Nord Ouest de REIMS. Elle est entourée de 64 hectares de vignes à l'appellation « CHAMPAGNE » et 84 hectares de terres agricoles. Elle est constituée d'un village et d'un hameau : Faverolles, (environ 500 habitants), « lieu où l'on cultive les fèves », Coëmy, (environ 100 habitants), ce nom est d'origine latine et signifie « cimetières ». La présence d'un chemin dit « des morts » ne pouvant que le confirmer.

> Superficie: 548 ha Environ 600 habitants Maire: Alain MICHELON

Il nous semblait important de mettre en valeur les nombreux bénévoles qui ont répondu présents pour participer aux préparatifs du rassemblement des Faverolles de France.

En effet, lors des premières réunions préparatoires avec les différentes associations de notre commune, nous n'imaginions pas qu'autant de bénévoles allaient répondre à notre appel.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avions donné rendez-vous à tous les bénévoles, dès le mercredi qui a précédé notre fête, pour prendre la route vers Villeloin Coulangé (37), où nous attendaient les membres du Comité des Fêtes de cette commune. Nous avons ainsi chargé des poteaux, des barres, des fermes, des bâches, des boulons, des tendeurs

Sans perdre de temps, toutes ces bonnes volontés ont travaillé en compagnie des bénévoles de Villeloin, pour assembler ces centaines d'éléments et ces milliers de vis, qui ont laissé place à un chapiteau de plus de 500 m².

Merci aux Transports Bruno Robert de Contres, qui ont accepté de mettre à notre disposition gracieusement, un camion et un chauffeur, afin de véhiculer ces gigantesques structures jusqu'à Faverolles.

Merci aux équipes de Villeloin qui, malgré un retour très tardif dans leur famille, étaient présentes dès le lendemain matin de très bonne heure afin d'achever ce montage.









Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la décoration, l'installation des tables et chaises, le montage des loges, de l'électricité, des rideaux.

Mais tous ces évènements ne se sont pas déroulés sans difficultés et sans imprévus. Nous ne relèverons que les principaux:

 La météo capricieuse qui, après nous avoir laissés tranquilles pour la mise en place de nos structures, s'est décidée à venir perturber la fête : imaginez le samedi matin vers 7h, des seaux d'eau qui sont venus détremper le terrain. Après plusieurs appels téléphoniques, les pelles, les pioches étaient en action pour drainer le plus possible. Merci aux établissements Perret qui nous ont offert un gigantesque rouleau de moquette pour nous permettre d'avoir les pieds au sec. • Malgré nos essais de la veille, vers 10h, nous nous sommes rendus compte que le compteur électrique disjonctait sans arrêt. Pourtant, ce point avait été anticipé afin de répartir au mieux les puissances sur chaque borne du parc communal. Après recherche, nous avons découvert que quelques jours avant la fête, un nouveau compteur Linky avait été installé. Cela nous a valu plusieurs heures d'échanges avec Engie. Enfin, avec l'aide du carnet d'adresses de Monsieur le Maire, nous avons pu faire intervenir le fournisseur d'énergie et vers 15h30 le samedi, un nouveau disjoncteur était installé et les lumières de la fête ont de nouveau brillé.

Malgré ces quelques petites péripéties, gérées sans trop de soucis, nous renouvelons nos remerciements à tous les bénévoles qui ont œuvré et permis que la fête soit d'une grande qualité et une véritable réussite.





Dossier Spécial & L'aventure Faverolles



Les 18 et 19 mai 2019, de nombreux Faverollais se sont retrouvés à Faverolles sur cher.

Pour la seconde fois, notre commune recevait les Faverolles de France.

Le 50^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes était l'occasion unique puisque déjà la première rencontre avait eu lieu à l'occasion de son 25ème anniversaire.

Dans le cadre de sa préparation, la première réunion publique du 6 octobre 2018 a eu un grand succès puisque de nombreux bénévoles se sont proposés pour l'hébergement, les montage et démontage des stands et du barnum, la fabrication de 2000 fleurs en papier pour la décoration des rues.

Le comité des fêtes, sous la responsabilité d'Anita, s'est chargé de l'organisation de tous les repas. Il a également offert à tous les participants le buffet grillade du dimanche midi.

La commission municipale « Vie associative et Manifestations » a pris en charge l'hébergement, la publicité, l'animation, le relais avec les divers Faverolles, les visites et la décoration du barnum.

La commission municipale « Bulletin municipal », sous la direction de Olivier a décidé d'écrire un livre présentant chaque Faverolles et relatant les 50 années du Comité des Fêtes. Un travail conséquent a permis l'édition du livre qui a été offert à chaque participant.

A l'arrivée des invités, Nathalie a remis à chaque visiteur et aux familles d'accueil, un badge permettant une meilleure identification.



L'offre d'hébergement a été supérieure à la demande, 144 logements ont été proposés pour accueillir 82 faverollais, aussi, afin de satisfaire un maximum de demandeurs, des groupes ont été répartis au mieux. En dehors de quelques ajustements de dernière minute nous pouvons dire que l'hébergement s'est bien déroulé.

Une petite anecdote concernant nos amis de Faverolles en Berry, arrivés avec un peu de retard. Il semblerait que l'autoroute vers Tours ne soit pas la meilleure façon de se rendre de Faverolles en Berry à Faverolles sur cher....

Un programme chargé a nécessité une rapide installation dans les familles d'accueil avant de revenir dans le parc pour partager un buffet préparé par les bénévoles du Comité des fêtes.

Nos visiteurs ont pu déguster des produits du terroir et goûter nos vins de Touraine avant de partir visiter le château de Montpoupon.

Le rendez-vous était donné pour 18h pour la partie officielle de la

Si la météo ne nous a pas gâtés, le soleil était bien là, dans les cœurs, car c'est dans une ambiance très chaleureuse et conviviale que la présentation de chaque Faverolles a été faite par Bernard GIRAULT, maire de Faverolles sur cher.

Chaque maire ou représentant a présenté avec beaucoup d'humour et de sincérité sa belle commune. Quelques cadeaux ont été remis à l'occasion et nous n'oublierons pas celui de nos amis de Faverolles et Coëmy, demeuré introuvable... le fameux boudin blanc de Rethel, que nous présente Brigitte.

Spécialité gastronomique ardennaise dont la fabrication et la commercialisation remontent au XVIIIème siècle. Sa production, depuis 2001, a été placée sous le couvert d'une indication géographique protégée.

Sa place dans le service : Apéritif, entrée, plat principal

Accompagnement: Champagne

Ingrédients : Viande blanche de porc (poitrine et jambon), œufs

entiers, lait, échalotes, sel et poivre

Créateur: Jacques-Augustin-Henri Chamarande

Origine: France

Voici un exemple pioché dans les nombreuses recettes existantes en plat principal et adoré des enfants:



Recette [a blanquette de boudins blancs

Ingrédients pour 6 personnes :

- 5 boudins blancs
- 500g de champignons des bois mélangés (ou champignons de Paris, moins goûteux)
- 2 oignons
- 10 cl de vin blanc
- 20 cl de crème fraiche liquide
- 1 bouillon cube saveur «bouquet garni»
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- sel, poivre

☑ Eplucher et émincer les 2 oignons, les faire dorer dans les 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, dans une sauteuse.

☑ Ajouter les champignons des bois et laisser mijoter quelques minutes.

☑ Pendant ce temps, ôter la peau des boudins blancs et les couper en rondelles.

☑ Ajouter les au mélange oignons/champignons, laisser mijoter quelques minutes.

☑ Verser le vin blanc, la crème et le bouillon cube.

☑ Assaisonner avec le sel et le poivre selon vos

☑ Laisser mijoter à feu doux pour que la sauce devienne onctueuse à votre convenance.

☑ Servez avec du riz ou du quinoa.

Bon appétit!

Et voici la petite astuce du chef: ne pas oublier l'ingrédient principal... le boudin blanc.

Tel notre sympathique Maire de Faverolles et Coëmy qui, après nous annoncé, complètement dépité, avoir oublié les fameux boudins en champagne. Nous ne nous avouons pas vaincus car si, les boudins ne viennent pas à nous, nous nous ferons un plaisir d'aller à eux. Affaire à suivre.

Dossier Spécial & L'aventure Faverolles

Les bulles de champagne ont sans nul doute participé à la bonne ambiance et ont préparé les convives à la belle soirée spectacle qui les attendait sous le chapiteau, chauffé, décoré et réaménagé suite aux dégâts causés par la pluie.

En effet, le vendredi, les tables avaient été dressées et en partie préparées pour la soirée mais quelle ne fût pas la surprise des bénévoles, le samedi matin, en découvrant les fuites qui rendaient le sol impraticable. Qu'à cela ne tienne, Christophe a vivement réagi et fourni en quantité, de la moquette pour masquer les dégâts.

C'est sous le contrôle d'Anita que les 300 convives étaient accueillis et accompagnés à leur place par une équipe de jeunes bénévoles souriants et pleins d'entrain.

Dès que tout le monde a été installé, la pousse de Belveau a été servie, par les jeunes, dans un beau verre sérigraphié au motif de l'écusson de Faverolles sur cher.





Au cours du repas, le spectacle «cabaret» présenté par les artistes de Phil & Laure et Latin'Feet comportant des numéros de music-hall, danses, claquettes et scènes humoristiques, a diverti l'assemblée. Un moment inoubliable, lorsque le premier adjoint de la commune a été invité par une actrice à partager un petit voyage en voiture....

La soirée s'est prolongée par quelques pas de danse.

Le dimanche matin, c'est un marché de produits locaux qui nous attendait sous les stands où champignons, fraises, asperges, liqueurs, vins, fromages de chèvre, etc... ont trouvé preneurs.

La banda de Saint Georges sur cher n'a pas ménagé ses efforts pour nous réjouir et nous faire oublier les conditions quelque peu maussades de la météo.







Nous nous souviendrons longtemps de l'ambiance qui a régné tout au long du repas pris sous le chapiteau.

Une fois encore, nous remercions vivement tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de la rencontre.

Nous devons souligner l'animation conduite de main de maître par Mathieu Gond, du Conseil Départemental toute la soirée et le

Juste avant le départ, c'est dans une extraordinaire ambiance que les cadeaux ont été offerts par chaque Faverolles.





Visite du domaine de Montpoupon



Le groupe des Faverollais découvre Montpoupon au son des cors de chasse. La visite guidée «sur les pas de Louise», femme de chambre de Madame de La Motte St Pierre, le plonge dans la vie du château en 1928.



Un peu d'histoire

À l'époque de Charlemagne, au IX^{ème} siècle, le promontoire rocheux sur lequel est construit le château de Montpoupon est choisi par un clan germanique, les Poppo. L'étymologie du nom est lié à ce clan : « Mons poppo » qui deviendra Montpoupon.

Sur le site, se succèdent plusieurs châteaux : en l'an 1000, sous Foulques Nerra, un premier château féodal en bois est édifié. Suite à sa destruction, c'est au XIIIème siècle qu'est construit le château fort en pierre, dont la disparition serait intervenue pendant la guerre de cent ans (1337-1453), lors des nombreux affrontements.

A la fin du moyen âge, en 1460, la famille de Prie et de Buzançais reconstruit le château sur les ruines du château médiéval dont seules subsistent la grosse tour et la tour isolée ; les remparts sont arasés.

Dans les années 1520, à son retour des guerres d'Italie avec François 1^{er} Aymar de Prie fait construire le châtelet d'entrée. Les Prie se succèdent à Montpoupon jusqu'au milieu du XVIIIème

Le château connait ensuite une période d'abandon et plusieurs changements de propriétaires.

En 1857, Jean-Baptiste de La Motte St Pierre quitte son domaine d'Argy et achète Montpoupon. Dès son arrivée, il entreprend de grands travaux, dont la construction des communs.

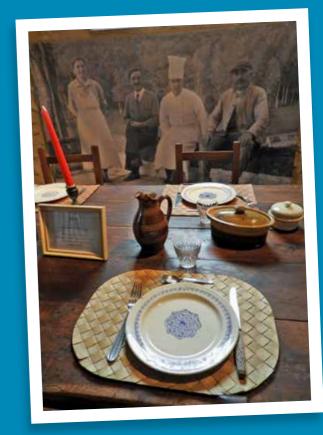
Son fils Emile fait construire la cuisine et agrandit la propriété. Il sera élu maire de la commune de Céré La Ronde en 1874. En 1907, il fait construire la dernière tour carrée à l'est du château. A partir de 1919, son fils Bernard réalise d'importants travaux de modernisation. Au retour de la guerre, il fait installer le chauffage, l'eau courante chaude et froide, l'électricité et le téléphone dans tout le château. Cette modernisation soulage le personnel qui devait auparavant puiser l'eau dans le puits, transporter le bois pour la chauffer dans la cuisine puis la monter pour le bain,. Auparavant il devait aussi allumer et éteindre toutes les bougies. Au cours des travaux, les poutres peintes au sang de bœuf datant du XVIème siècle, sont redécouvertes sous un faux plafond.

A son décès, sa fille unique Solange reprend la gestion du château et du domaine. Le château est ouvert à la visite en

En 1995, la pratique et la mise en valeur de la vènerie sont à l'origine de la création du musée. Le domaine de Montpoupon a toujours été un lieu de chasse à cour.

En 2005, à son décès, son neveu Amaury de Louvencourt en devient le propriétaire.

En 2016, il ouvre au public le second étage, présentant ainsi une partie des appartements privés de sa famille.







Sur les pas de Louise...



Nous sommes en 1928, Louise est la femme de chambre de Madame de La Motte St Pierre. Sa mission consiste à répondre à toutes ses demandes, en assurant notamment son habillage, son coiffage, etc. Elle est chargée de vérifier que tout soit prêt pour l'arrivée des invités et veille ainsi à la propreté du parquet et à sa brillance. Pour cela, elle utilise un balai pesant entre 10 et 15 kgs, appelé «la galère».

Elle aide aussi à la préparation des bagages lorsque la famille part en voyage, notamment à Deauville pour les bains de mer. Sa disponibilité s'exerce du matin au soir et parfois la nuit. Elle a sa chambre sous les toits.

Louise évoque aussi les tâches de son collègue, le majordome.

Celui-ci s'occupe plus particulièrement de Monsieur, tout en assurant d'autres missions particulières. Il doit vérifier le régulateur, situé à l'entrée, qui est l'horloge de référence de toutes les pendules du château. L'horloger de Montrichard n'intervient qu'en cas de dysfonctionnement.

Il assure le dressage de la table «au cordeau». Les couverts sont ainsi disposés de façon rectiligne grâce à une corde. La salle à manger peut accueillir 20 à 25 convives, placés selon leur rang social.

La table doit obligatoirement comporter une carte à leur nom ainsi que le menu. Celui-ci est élaboré par Madame et sa cuisinière.

Le majordome et son aide présentent les plats aux invités qui se servent . L'un et l'autre restent présents dans la salle à manger pendant tout le repas. Dans les manuels, il est noté que la salle à manger ne doit pas être chauffée, la conversation et les plats étant censés la réchauffer.

Suivons ouise dans la cuisine

La cuisinière et son aide confectionnent les repas en commençant par les desserts. Les casseroles en cuivre sont particulièrement pesantes. Quatre services sont organisés pour :

Monsieur et Madame ainsi que leurs éventuels convives, leur fille Solange et sa nourrice, les employés du domaine s'occupant des chevaux, des chiens et du matériel et les autres membres du

Tous les employés disposent d'un réfectoire qui est aussi leur pièce à vivre. Ils sont nourris, «blanchis», souvent logés et bénéficient des soins médicaux. A l'âge de la retraite, ils perçoivent aussi une

La visite qui s'est poursuivie dans toutes les autres pièces du château et le musée de la vènerie s'est terminée par la dégustation offerte par le Domaine de Montpoupon. Celle-ci a été très appréciée par l'ensemble des visiteurs.











Faverolles-la-Campagne (27)

Rournainville-Faverolles (27)

- Faverolles et Coêmy (51)

Faverolles (02)

Faverolles (28)

Faverolles-sur-Cher (41) Faverolles

Faverolles La Ferté Imbault (41)

Faverolles en Berry (36)

Merci à tous les bénévoles!







Optic Montparnasse



Vos opticiens

Franck BENAITIER Charlène BEGUIN

3 rond point montparnasse 41400 Faverolles sur cher 02.54.93.08.38

opticmontparnasse2@orange.fr

Nicole Coiffure Produits aux huiles essentielles pures et naturelles Denonin Jocelyne Prothèses capillaires

1 bis route de St Aignan 41400 Faverolles Sur Cher

02.54.32.09.57

(perrugues et postiches)



BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

EURL MARINIER FABRICE

Compagnon du goût

36 RUE NATIONALE 41400 MONTRICHARD 02.54.32.01.86 FABRY41@HOTMAIL.FR

FERME LE LUNDI

TABAC - LOTO - PRESSE - PMU - BAR

Centre Commercial Montparnasse

Librairie - Papeterie - Carterie - Bijoux - Montres - Cave à cigares

Du mardi au samedi 7h30/12h30 et 14h30/19h • Le dimanche 9h/12h

Centre commercial Carrefour Faverolles sur Cher 02 54 32 51 19



ENTREPRISE LANDRÉ

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS Terrassement - Aménagement d'étangs

VENTE DE MATÉRIAUX

Siège Social : 41320 St-Julien-sur-Cher Tél. 02 54 96 44 49 - Fax 02 54 96 84 71









Monsieur Jean Michel VRILLON, premier adjoint, a reçu, des mains de Monsieur Nicolas PERRUCHOT, Président du Conseil Départemental de Loir et Cher, la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon vermeil pour 30 ans d'engagement communal.

Monsieur Bernard GIRAULT, Maire, a reçu des mains de Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon vermeil pour 30 ans d'engagement communal.



SOPHIE VENAILLE

Travaille depuis bientôt 30 ans dans le domaine de la petite enfance et ce depuis l'âge de 16 ans.

Elle a commencé par valider le BAFA en 1994 puis a enchaîné plusieurs contrats dans des écoles maternelles privées à Pontlevoy, Ecole Saint-Gilles, la Farandole à Pontlevoy, l'ITEP de la Flèche ...

Sophie est ensuite partie en 1995 à Philadelphie comme jeune fille au pair dans une famille de 3 jeunes enfants pour vivre une autre expérience dans sa spécialité et apprendre l'anglais.

De retour en France, Sophie a pu obtenir le CAP Petite Enfance avec le GRETA de la Flèche en 1997. Elle a ensuite passé et validé le concours d'ATSEM en 1998.

Toujours en 1998, elle a rapidement été recrutée par la Commune de Saint-Aignan-sur-Cher où elle a commencé sa carrière d'ATSEM dans la fonction publique territoriale, il y a donc 21 ans.

Après 3 années à Saint-Aignan, elle a obtenu une mutation à Chissay-en-Touraine, en 2001 avec Monsieur Jean-Marie JANSSENS qui l'a recrutée (Maire de l'époque). Elle exercera pendant 15 ans à l'école maternelle de Chissay

Pour se rapprocher de son domicile et vivre une nouvelle expérience. La candidature de Sophie a été retenue pour un poste à Faverolles-sur-Cher à partir de 2016 où elle exerce dans la classe des petites et moyennes sections.

BERNARD GIRAULT



Né le 6 septembre 1944 à Faverolles-sur-cher Marié à Marinette 2 filles Karine et Alexandra 5 petits-enfants : Maxime, Marine, Mathilde, Angèle et Jeanne

Mon grand-père est douanier à la ligne de démarcation, d'où la rencontre de mes parents et leur mariage à Faverolles.

En 1945, la guerre finie, tout le monde

retourne dans le village d'origine de ma Maman « Les Fourgs » dans le Doubs où j'effectue ma scolarité et obtiens le certificat d'études à Pontarlier. Compte-tenu du climat très dur, mes parents décident de revenir à Faverolles, en 1958. Après une année au Collège de Montrichard, je fais un apprentissage de menuisier au Collège d'enseignement technique de Vendôme et j'obtiens mon CAP en 1962 et mon premier travail au Moulin-Fort à Francueil jusqu'au 1er janvier 1964. J'effectue mon service militaire à Nouâtre dans l'Indre-et-Loire, je le termine en avril 1965 avec le grade de sous-officier.

Le 3 mai 1965, je rentre aux Ets LHOTELLIER où je fais toute ma carrière, comme contremaître caisserie menuiserie et j'obtiens la médaille d'Argent en 1983, vermeil en 1993, Or en 2001, Grand-Or en 2002 et la retraite en septembre 2004.

En 1959, je signe ma première licence au CA Montrichard où je vais pratiquer le football jusqu'en 1987, après une vingtaine d'années en équipe première.

En 1971, je rentre au Comité des Fêtes et j'assure la présidence de 1981 à 1995 (fabrication d'un manège pour les enfants – stands – tables et bancs) 1ère fête du battage, 1er rassemblement des Faverolles de France en 1994.

Elu Conseiller Municipal et 2^{ème} Adjoint de Monsieur THIBAULT en mars 1989 succédant à mon père qui avait été 24 ans au Conseil dont 18 comme Adjoint et mon arrière-grand-père Maire de 1937 à 1945, je suis élu Maire depuis le 16 juin 1995.

Conseiller Communautaire, depuis 2000 (création de la Communauté de Communes du Cher à la Loire, Vice-Président de 2014 à 2017 avant la fusion avec Val de cher Controis).

Délégué du syndicat des eaux depuis la fusion avec Montrichard en 2000, Vice-Président de 2000 à 2008.

Président du syndicat Intercommunal d'Assainissement de Montrichard depuis sa création en janvier 2004 qui regroupe 7 communes raccordées sur la même station depuis novembre 2007 ce qui a permis de supprimer 3 stations et 1 lagune, ce syndicat va à partir de 2020 s'agrandir avec les Communes de Vallières-les-Grandes, Saint-Georges-sur-Cher, Angé, Pouillé, Mareuil-sur-Cher, soit 12 communes dont 9 seront raccordées sur la même station.

JEAN-MICHEL VRILLON



Né le 31 août 1953 à Montrichard Marié le 5 juillet 1975 à Elisabeth Jeanvoi 3 filles Maelle 41 ans, Rachel 38 ans et Melaine 31 ans 4 petits garçons Arthur, Robin, Noam et Ilan

Issu d'une famille Faverollaise et de grands parents également Faverollais, après une brève escapade Lochoise

puis Tourangelle de 1975 à 1982, pendant laquelle j'ai exercé le métier de technico-commercial en espaces verts et pépinières, nous sommes revenus nous installer au sein de la propriété viticole de mes parents à Faverolles-sur-cher.

J'ai appris le métier de vigneron aux côtés de mes parents, et j'y ai connu beaucoup de plaisir mais également quelques désillusions météorologiques, et j'ai gardé pour mes anciens collègues beaucoup de respect et même parfois de l'admiration pour leur pugnacité!

En 1989, Mr Roger THIBAULT, alors maire en exercice au sein de la commune est venu me trouver et m'a proposé de le rejoindre sur sa liste, ce que j'ai accepté avec la crainte de ne pas être à la hauteur de la tâche

Je me suis retrouvé aux côtés d'un certain Bernard GIRAULT, que j'ai réellement découvert pendant ce premier mandat. Son implication et son humanisme m'ont tout naturellement amené à reconduire mon implication communale, la suite vous la connaissez, 30 ans après « notre association va plutôt bien »

Entre temps, ma vie professionnelle a changé. En 1998 j'ai quitté le métier de vigneron pour endosser celui de technico-commercial au sein d'un négoce agricole basé à Luçay-le-Mâle et je suis devenu responsable d'un site viticole à Saint-Georges-sur-Cher, jusqu'en 2017, date à laquelle j'ai pris ma retraite professionnelle.

J'ai connu « les joies » des réunions (parfois un peu trop nombreuses et longues de la communauté de commune du CHER à la LOIRE, et je connais depuis quelques temps « l'éloignement » de la communauté de communes du VAL de CHER – CONTROIS... un « entre-deux » m'aurait pleinement satisfait! (avis très personnel).

Ceci étant, la vie communale de FAVEROLLES sur CHER me comble pleinement et le regard que je porte sur le travail et toutes les améliorations apportées à celle-ci au cours de ces trois décennies passées me laisse à penser que la proximité et le contact auprès de nos administrés n'ont pas fini de nous apporter de grandes satisfactions.



C'est un vrai moment de partage.



Une fois de plus une année se termine avec le départ à l'école de nos plus grands bouts de choux, alors qu'une nouvelle commence avec une pluie de bébés, pour le plus grand bonheur de notre association.

Comme à son habitude, celle-ci a permis de nombreuses découvertes pour les enfants, qu'elles soient sensorielles, motrices, ou bien d'autres encore comme des sorties auxquelles nous, assistantes maternelles, tenons, pour parfaire l'accueil de nos bambins!

En attendant de nouvelles expériences, « 1, 2, 3 Bouge » tient à vous souhaiter tous nos vœux pour l'année 2020.





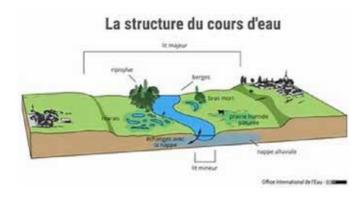
HERBES SUR RUISSEAU

ANNÉE 2019, LES COURS D'EAU ET

LA VIE AQUATIQUE TREMBLENT

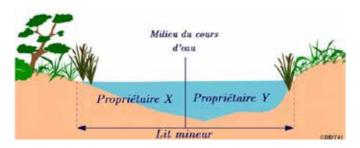
Le manque de pluie hivernal et la sécheresse de mai à septembre 2019 ont été très impactants sur le débit des cours d'eau du Loir et Cher et sur la flore et faune aquatiques. L'eau est une ressource indispensable à la vie et est, à ce titre, considérée comme un bien public mondial.

Cela implique une gestion partagée des besoins en eau et des règles d'entretien des ruisseaux et rivières. Tout milieu en lien avec les cours d'eau tels que les zones humides, étangs, mares méritent également une attention toute particulière afin de maintenir les échanges avec les nappes d'accompagnement souterraines.



Voici donc quelques éléments sur les milieux aquatiques et règles de base qui doivent permettre à chacun de préserver ce bien vital qu'est l'eau voire de l'améliorer tant en qualité qu'en quantité.

Le lit mineur du cours d'eau non domanial (ruisseau d'Aiguevives par exemple) est propriété du ou des riverains. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux possède la moitié du lit (article L.215-2 du code de l'environnement).



ENTRETENIR SON

COURS D'EAU

(L. 215-14 du code de l'environnement)

Afin de préserver l'écosystème aquatique et ses habitants, il convient de limiter l'empreinte humaine lors de l'entretien des cours d'eau. La végétation aquatique est nécessaire à la faune piscicole. Elle est l'habitat de larves d'insectes (libellules) et de petits crustacés. Elle est le support de pontes de certains poissons et permet à ceux-ci de se cacher. Si vous êtes propriétaire d'une rive de cours d'eau, ne faîtes pas une tonte rase sur le fond de votre moitié de ruisseau.

Laissez quelques herbiers car au-delà de la préservation de la vie aquatique, les plantes ont d'autres rôles dont celui de se nourrir de l'excès de nutriments provenant de l'activité humaine (rejets, engrais, etc...), activité de phyto-épuration. Sur le bord du cours d'eau, même devise : pas de coupe à blanc.



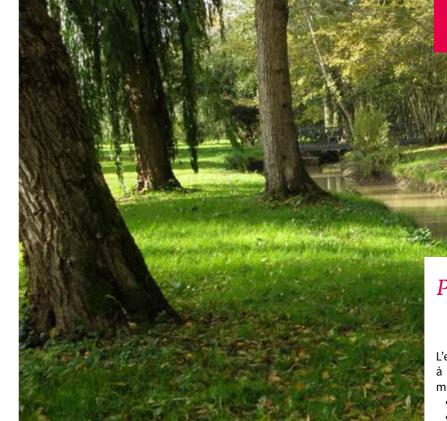
Les herbes ont besoin de lumière pour se développer alors tronçonner toute la ripisylve (arbres le long des cours d'eau) favorisera le développement de la végétation aquatique.

L'ombre des arbres diminue le réchauffement de l'eau l'été et soutient le développement de la vie aquatique. Imaginons le parc de FAVEROLLES SUR CHER, sans arbre, sans ombre, la promenade n'aurait pas le même attrait et le parasol serait la pièce maîtresse du pique-nique.

Comme la végétation aquatique, les arbres et arbustes de rive de cours d'eau participent à l'auto-épuration de l'eau en consommant les matières azotées et phosphorées.

De plus, la nature nous offre le meilleur maintien gratuit des berges : le système racinaire des arbres et arbustes.





Et évite cela :



Bien entendu, la technique d'entretien totalement interdite est l'usage de produits phytosanitaires de type herbicide ou débroussaillant



www.loir-et-cher.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/
Eaux-et-milieux-aquatiques/Cours-d-eau/Guide-d-entretien-des-cours-d-eau2/
Guide-d-entretien-des-cours-d-eau

PETIT FOSSÉ DEVIENDRA GRAND FLEUVE

L'entretien des fossés n'est pas systématiquement soumis à la loi sur l'eau. Quelques situations nécessitent tout de même l'avis de la direction départementale des territoires :

HERBES SUR RUISSEAU

- Présence d'espèce protégée
- Fossé en zone humide
- Fossé reconnu comme site de frayère (zone inondable)

La mauvaise gestion de ces linéaires hydrographiques peut avoir des incidences sur les cours d'eau en aval :

- le risque d'inondation en sur-creusant les fossés sans création de rétention (bassin, mare) ou de frein hydraulique (seuil, retenue...)
- l'augmentation des teneurs en pesticides dans l'eau en réduisant la présence de la végétation et la phytoépuration



Comme pour les cours d'eau, l'intervention sur les fossés se doit d'être mesurée et effectuée avec harmonie et bon sens. Quant à l'usage fréquent des herbicides près des fossés, il convient de vérifier, avant épandage, les mentions de l'étiquetage qui indiquent fréquemment les distances à respecter des points d'eau ou des zones non agricoles adjacentes (chemins, jardins, fossés, etc...).

Saint Exupéry dans le livre « Terre des hommes » a écrit « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». L'eau qui ruisselle aujourd'hui, sera l'eau du robinet de demain, alors œuvrons pour qu'elle ne manque pas et qu'elle soit de bonne qualité.



La première phase avait vu la création d'un chemin piétonnier de la Testuère à Montparnasse parallèle à la RD764 permettant aux habitants des différents quartiers de rejoindre le Bout du Pont, les stades , la piscine , la plage et Montrichard Val de Cher en toute sécurité.

Est venu ensuite en 2017, à la suite de l'acquisition du terrain et de la maison LARDI, l'aménagement du virage de la route de Loches à la Testuère afin d'améliorer la visibilité de cet endroit . Les travaux de cette opération avaient représenté un coût de 38000 euros.

Depuis cela, la municipalité a récemment réalisé des travaux de réhabilitation dans la maison d'un montant de 44000 euros afin de la mettre en location.

Et enfin, c'est donc le samedi 7 septembre 2019 devant une assistance fournie que Mr le Maire Bernard GIRAULT a coupé la banderole tricolore pour fêter la réussite de ce nouvel ouvrage. Mr Le Maire a été aidé dans cette tâche par Madame le Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales , Jacqueline GOURAULT qui avait accepté l'invitation .

D'autres personnalités politiques étaient présentes et parmi l'assemblée nous avons pu compter sur la présence de Mr Le Préfet Yves ROUSSET, Mr Le Député Stéphane BAUDU, Mr Le Sénateur Jean-Marie JANSSENS, Mr le Président du Conseil Départemental Nicolas PERRUCHOT ,Mr Le Président de communes Val de Cher Controis Jean-Luc BRAULT, Mr le conseiller Régional Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED et des différents élus et représentants des instances locales.









Cette opération « chemin piétons » a été lancée en 2017 afin de prolonger le chemin piétonnier existant jusqu'à l'église du centre bourg. Après plusieurs projets présentés par Denis DRU et le cabinet GEOPLUS , le conseil municipal validait l'idée géniale du cabinet de construire un mur en bastaings de chêne pour retenir le talus s'en empiéter sur les propriétés privées de la descente. A noter que sur la partie haute du chemin Mr Henri-Pierre GIRARDOT a cédé une bande de terrain afin de sécuriser et protéger les passants à la hauteur du virage.

Les travaux ont commencé au mois de juillet 2018 pour se terminer fin octobre 2018 à la grande joie des piétons petits et grands .

Le budget de cet aménagement s'est élevé à 237383 euros dont 62 % ont été financés par les subventions suivantes :

- 36865 euros au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- 73100 euros au titre de la DDAD (Dotation Départementale d'Aménagement Durable)
- 28000 euros au titre de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale)
- 8000 euros au titre des amendes de Police

Les travaux ont été confiés aux entreprises EIFFAGE pour le gros œuvre, à Damier GRENIER pour le génie civil , Thierry TESSIER pour la pose des bastaings et à Romain ROBINET pour l'éclairage de ce chemin.

Pour que cet événement soit une vraie célébration tout le monde s'est dirigé vers la cour de l'école en suivant la Fanfare de Nouans Les Fontaines (37) pour assister aux différents discours des personnalités présentes.

À la suite de ce protocole, les convives ont pu savourer le buffet offert par la municipalité tout en appréciant l'excellente prestation de la fanfare.

TRAVAUX 2019

TRAVAUX 2019

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

« ROUTE DE LA CLÉMENCERIE »

Suppression d'une partie de la ligne HT avec pose d'un transformateur.

- 1 km d'enfouissement en deux tranches
- Mise en place d'un nouvel éclairage public
- Début des travaux juin 2019
- Suppression des poteaux septembre 2019
- Réception octobre 2019









LE COÛT DE CETTE OPÉRATION

Travaux électricité en HT	54 596,79 €

135 514,81 € 190 111,60 €

▶ Part communale en HT 10 919,36 €

27 030,96 € 37 950,32 €

▶ Travaux éclairage public en TTC

1ère tranche 27 640,47 € 2ème tranche 48 040,64 € 75 681,11 €

▶ Travaux télécommunications en TTC

1ère tranche 19 456,99 € 2^{ème} tranche 30 435,42 € 49 892,41 €

▶ Subvention éclairage public

1ère tranche 5 491,20 € 2^{ème} tranche 9 343,20 € 14 834,40 €

▶ DSR 28 000,00 €

▶ Part communale 120 690,04 €

TRAVAUX DE BUSAGE

« ROUTE **DE LA CLÉMENCERIE »** ET « LE MOULIN »

150 mètres de canalisations de Ø 500 dans le prolongement de la rouère venant de Durdon pour se jeter dans le ruisseau en cas de fortes pluies.

Coût de l'opération : 12 500 € HT.





RENAULT

entes - Réparations - Mécanique - Tolerie

Agent Montrichard Garage Emmanuel Faichaud 39, rte de St Aignan - 41400 Faverclles/Cher garage.faichaud@orange.fr

VAL DE CHER CONTROIS

VAL DE CHER CONTROIS

LES NOUVELLES DU PAYS

DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS



ET DU ROMORANTINAIS





LE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE

Le Conseiller Énergie Partagé accompagne les communes du Pays en matière d'énergie sur leur patrimoine. Les conseils portent aussi bien sur les travaux (neuf, réhabilitation) que sur l'exploitation des bâtiments, notamment au travers d'une campagne 2019 consacrée aux écoles (régulation du chauffage et ventilation).

Depuis juillet 2019, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais porte un Contrat d'Objectif Territorial de développement des énergies renouvelables thermiques, signé avec l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire.

Ce dispositif a pour but de favoriser le déploiement de projets d'énergies renouvelables sur le territoire en offrant un accompagnement technique et financier:

Quoi? - Des subventions jusque 45% des projets de **production** de chaleur éligibles :

- Bois énergie
- Solaire thermique
- Géothermie sur eau de nappe ou sondes
- Récupération de chaleur fatale sur process industriel
- Les EnR électriques de type photovoltaïque, éolien ou hydroélectricité sont exclues

Qui ? - Pour tout porteur de projet public ou privé à **l'exclusion** des particuliers

Contact Pays: Cyrille MEUNIER cep@valdecherromorantinais.fr

LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

Le Pays est signataire d'un contrat régional de solidarité territoriale avec la région Centre Val de Loire depuis octobre 2017. C'est au total une enveloppe de 11,713 millions d'euros qui a été allouée par la région jusqu'en 2023 pour accompagner les projets structurants portés par les communes et les deux communautés de communes (Val de Cher Controis et Romorantinais Monestois) et les porteurs de projets privés. Après deux ans d'exercice, l'engagement des crédits régionaux est déjà d'un bon niveau puisque 34% est consommé et ce un an avant le bilan à mi-parcours fin 2020. Le soutien à l'aménagement de zones d'activités économiques sur le secteur CC Val de Cher Controis, l'aide à la création de locaux d'activités économiques à Romorantin, le soutien aux projets d'aménagements d'espaces publics (Centre-ville de Montrichard-Val de Cher, Placette de Saint-Aignan, centre bourg de Pruniers en Sologne...) ou encore le renfort au maintien des services à la population (cabinet secondaire de Meusnes, l'Auberge de Meusnes, salle multi-activités de Fresnes...) sont autant de projets qui concourent à renforcer l'attractivité de notre territoire du Sud Loir-et-Cher.

Mais, le projet structurant le plus attendu pour le territoire qui va concerner l'ensemble du linéaire de la vallée du Cher soutenu dans le contrat régional sera la réalisation dans les prochains mois d'un premier tronçon de la véloroute « Coeur de France à vélo ». Le pays a porté l'étude de faisabilité et la définition du tracé de cette véloroute offrant une itinérance cyclable nouvelle à la Loire à vélo depuis Tours jusqu'à Montluçon. Une enveloppe de 1,5 Millions d'euros est réservée pour les deux communautés de communes maitre d'ouvrage pour la réalisation d'un premier tronçon. Les premiers travaux devraient démarrer d'ici la fin 2020. Enfin, en 2019, au sein du contrat, le dispositif à VOS ID (500 000 €) a permis d'accompagner quelques initiatives innovantes proposées par les porteurs de projet qu'ils soient publics ou privés. (Soutien à l'ouverture de la maison du Blues à Châtres sur Cher, atelier partagé des métiers de la mode animations culturelles…).

Contact Pays: Julien BEAUDON - Directeur direction@valdecherromorantinais.fr

LES NOUVELLES DU PAYS

DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS





LA SAISON 2019 DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE : UNE BONNE SAISON

Bien que l'offre d'animations pour le public individuel soit moins étoffée qu'en 2018, la saison PAH 2019 reste un bon millésime ; la fréquentation étant quasiment stable par rapport à 2018.

La labellisation « 500 ans de la Renaissance » en lien avec l'anniversaire de la disparition de Léonard de Vinci thématique principale de la saison, y est sans doute pour quelque chose. De nouvelles animations pour certaines innovantes ont permis au public de (re)découvrir : l'histoire tragique et oubliée de Jacques de Beaune de Semblançay, constructeur de l'hôtel d'Effiat à MontrichardVal de Cher, ou encore les liens que le poète Ronsard, mais aussi le château de Cheverny, ont tissé avec notre territoire, grâce notamment au château de la Morinière.

La fréquentation des groupes scolaires se maintient par rapport à 2018. De nouveaux établissements scolaires ont réservé les animations pédagogiques créées par le Pays d'art et d'histoire. Ces ateliers gratuits permettent aux élèves de se familiariser avec le patrimoine du territoire et leur offre l'opportunité d'avoir une vision plus concrète de leurs cours d'histoire.

On retiendra en 2019, le bilan très positif de la coopération avec le Pays d'art et d'histoire Loire-Touraine. Nos deux territoires ont beaucoup d'éléments patrimoniaux en commun. Des projets d'animations conjointes, ont été proposés. Le 14 juin, une visite autour du Cher canalisé et du patrimoine au bord du Cher a été réalisée par le Pays Loire-Touraine entre Chissay-en-Touraine et Chisseaux.

Le 22 septembre, le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais a proposé, en complément, une visite consacrée au canal de Berry et à ses aménagements, à partir du pont-canal de la Sauldre, à Châtillon-sur-Cher.

Ce partenariat se poursuivra en 2020 avec un nouveau sur d'autres communes limitrophes des deux territoires. Il sera proposé dans la programmation des actions destinées au public individuel.

Contact PAH: Valérie CHAPEAU Pah.vcr@gmail.com

LEADER, UN PROGRAMME EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

Le programme LEADER 2014-2020 s'articule autour de la stratégie « développer la vallée du Cher et le Romorantinais autour d'une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire » et s'adresse aux porteurs de projets privés et publics ayant des projets culturels ou touristiques innovants.

L'enveloppe d'1M d'€ est engagée à hauteur d'environ 55% donc la décision prise au niveau national de prolonger le programme 2014-2020 jusqu'à début 2023, suite aux retards pris pour sa mise en oeuvre effective, est une bonne nouvelle pour le territoire afin de consommer la totalité de l'enveloppe allouée. C'est aussi pour cette raison que le Pays a organisé un Forum LEADER en octobre pour rappeler les fondements de la stratégie et du programme LEADER, afin de mobiliser au maximum les acteurs et éventuels porteurs de projet d'ici la fin de la programmation. Ce fut également l'occasion d'échanger sur les problématiques et thématiques à travailler ensemble dans le cadre de la préparation de la prochaine candidature LEADER 2021-2027.

LEADER a notamment permis de soutenir des projets tels que la création du Musée du Blues à Châtres sur Cher, les programmations annuelles du Pays d'art et d'Histoire, le sentier d'interprétation à Saint-Georges-sur-Cher et Chissay-en-Touraine ou encore le développement et les représentations de la Compagnie du Hasard et leur théâtre à Feings.

Les porteurs de projets peuvent contacter l'animatrice LEADER pour de plus amples renseignements quant aux possibilités de financement de leurs projets.

Contact Pays: Megan WILLIAMS leader@valdecherromorantinais.fr





















Ets Jacques VERGNES



SERRURERIE - FERRONNERIE
AUTOMATISMES DE PORTAIL

101 route des Roches - 41400 BOURRÉ
Tél. 02 54 71 51 77 www.vergnes41.fr



S.M.I.E.E.O.M

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ENLÈVEMENT ET D'ELIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES **DU VAL DE CHER**



CHANGEMENT DE BACS

- ▶ Votre bac est cassé ? Contactez la mairie ou le SMIEEOM, en précisant le numéro gravé sur le bac ou situé sous le code barre collé au dos du bac.
- ▶ Votre bac a été volé ? Déposez plainte à la gendarmerie et envoyez le récépissé au SMIEEOM.
- ▶ La composition de votre famille change (plus ou moins nombreux à la maison) ? Contactez la mairie ou le SMIEEOM, pour obtenir un bac plus grand ou plus petit, sur justificatif de la composition de votre foyer.

LES ORDURES MENAGÈRES

Elles sont collectées dans le bac gris, qui ne doit contenir que des déchets non recyclables.

- ▶ Sortez votre poubelle la veille de la collecte ; si celle-ci tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.
- Le contenu du bac n'est jamais retrié. Il est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. Pensez-y! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.
- ▶ Un contrôle de votre poubelle peut être fait à votre insu par une personne habilitée.

ENLÈVEMENT À DOMICILE DES OBJETS ENCOMBRANTS

- ▶ Un service gratuit de proximité proposé par le syndicat
- ▶ La collecte est limitée à un seul passage par foyer et par an.
- ▶ Le volume maximum d'objets à enlever est de 5 m3 /

Les objets encombrants collectés sont emportés en déchèterie. Ils seront recyclés ou détruits.

Objets usagés : pensez au don ou à la revente à petit prix (brocante/internet)

LES DEPOTS SAUVAGES

Ils sont encore trop fréquents devant les portails des déchèteries ou au pied des éco-points...

Les agents de votre commune ou ceux du SMIEEOM n'ont pas à supporter cet incivisme, ni à ramasser les déchets de personnes irresponsables.

Pour mémoire, les dépôts sauvages sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 1500 euros.

> Merci à tous pour votre vigilance et votre sens civique.

SERVICE AUX PROFESSIONNELS

Les déchets de votre activité professionnelle peuvent être acceptés en déchèterie, sous certaines conditions.

Merci de prendre contact avec le SMIEEOM Val de Cher. Une carte d'accès pourra vous être délivrée.

LES DÉCHÈTERIES: BILLY - CONTRES - MONTRICHARD VAL DE CHER - NOYERS SUR CHER

HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi	10h – 12h	14h – 17h
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	10h – 12h	14h – 17h
Jeudi	fermé	14h – 17h
Vendredi	10h – 12h	14h – 17h
Samedi	10h – 12h	14h - 17h

Fermé les Dimanches et jours fériés

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1er avril au 30 septembre)

Lundi	9h30 – 12h	14h - 17h
Mardi	9h30 – 12h	14h – 18h
Mercredi	9h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	fermé	14h – 18h
Vendredi	9h30 – 12h	14h – 18h
Samedi	9h30 – 12h	14h - 18h

Fermé les Dimanches et jours fériés

RAPPEL DES RÈGLES DE CIVISME ET DE BONNES PRATIQUES ...

- ▶ Respectez l'agent d'accueil et son travail : il est à votre service pour vous guider dans le dépôt de vos déchets, et veille au bon fonctionnement de la déchèterie.
- ▶ Ne vous servez pas dans les bennes. Cette pratique est interdite et peut vous mettre en grand danger.
- ▶ En cas de doute sur le choix de la benne de dépôt de vos déchets, renseignez-vous auprès de l'agent d'accueil.

PREVENTION DES DECHETS: le SMIEEOM soutient la mise en place d'événements éco-responsables et met à la disposition des collectivités et associations :

- · des bacs OMR 660 litres,
- o des colonnes de tri sélectif mobiles, pour les emballages et le verre,
- des supports de sacs de tri avec couvercle, pour les recyclables et non
- le prêt ou l'aide à l'achat de gobelets réutilisables.

Les structures intéressées par ce service gratuit assurent par leurs propres moyens la récupération et le retour du matériel emprunté au centre de transfert de Choussy.

LES DECHETS RECYCLABLES : déposés dans les colonnes de tri des ECO POINTS, ils sont pour la plupart recyclés, ou traités dans des installations spécifiques. Soyez rigoureux dans votre tri sélectif!



A DEPOSER DANS LA COLONNE VERTE:

bouteilles, pots et bocaux en verre

A NE PAS DEPOSER : couvercles et bouchons des bouteilles, pots et bocaux, vaisselle, vitrages, ampoules...



A DEPOSER DANS LA COLONNE JAUNE

bouteilles et flacons en plastique (avec ieurs bouchons), emballages en carton non souillés, en métal, briques et cartonnettes alimentaires.

A NE PAS DEPOSER: sacs ou

barquettes en plastique / polystyrene, cartons de pizza très sales et gras, pots de yaourt, pompes doseuses des flacons, emballages pleins, films plastiques, gros cartons, pots de fleurs en plastique...



A DEPOSER DANS LA COLONNE BLEUE:

tous les papiers : journaux, magazines, prospectus, papiers de bureau, enveloppes, pages de cahiers et de livres...

A NE PAS DEPOSER: papiers gras, films en plastique, mouchoirs en papier, couvertures de livres, papiers peints, papiers photo, radiographies...

Les biodéchets peuvent servir à faire du compost ou nourrir les animaux. Les autres déchets selon leur nature doivent être jetés dans le bac gris ou en déchèterie.

POUR TOUTE INFORMATION, UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE : 02 54 75 76 66

Le SMIEEOM Val de Cher vous aide et vous informe :

- mise à disposition en mairie de sacs de pré-tri, guides du tri, guide des déchèteries, stop-pub,
- · changement des bacs gris,
- prise de rendez-vous pour la collecte des encombrants,
- diffusion de l'Eco du Tri 3 fois par an dans votre boîte aux lettres,
- le site www.smieeom.fr

SMIEEOM Val de Cher - 22 rue de Gâtines - 41110 SEIGY – smieeom.val2c@orange.fr



Le Petit Faverollais 2020 Le Petit Faverollais 2020

S.I.A.A.M S.I.A.A.M



S.I.A.A.M.

1 Rue des Fauvettes

41 400 MONTRICHARD Val de Cher













INFOS ET BILAN 2019

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement collectif de l'Agglomération de Montrichard (S.I.A.A.M.) regroupe 6 communes et est administré par un organe délibérant, composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes concernées parmi leurs membres, soit 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune.

Depuis sa création il a pour compétence le transport et le traitement des effluents. Le S.I.A.A.M a modifié ses statuts en y ajoutant le contrôle des eaux parasites, ainsi que le contrôle des nouveaux branchements au réseau d'assainissement collectif qui pourront être effectués par un agent technique du Syndicat, habilité.

Le SIAAM gère également l'entretien des postes de refoulement existants sur les communes membres, ainsi que la station d'épuration qui a été mise en service au mois de novembre 2007.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, toutes les communes adhérentes au Syndicat ont transféré la compétence de l'entretien et de la gestion de leur réseau d'assainissement collectif au SIAAM.

Egalement, le SIAAM gère l'entretien de la station d'épuration de ST GEORGES/CHER ainsi que les 9 postes de refoulement depuis le 1er janvier 2011, les 3 postes de refoulement de VALLIÈRES lès GRANDES depuis le 1^{er} avril 2015 ainsi que les 3 postes de refoulement et la station d'épuration de THÉSÉEE depuis le 1er avril 2019.

En 2018, la station d'épuration du SIAAM (22 500 E/H) a traité 1 754 m³ d'effluents journaliers qui ont produit 206.50 tonnes de boues, équivalent à 10 150 E/H (équivalent habitants).

RACCORDEMENT AU RÉSEAU

D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Il est formellement interdit de réaliser ou de faire réaliser des travaux de raccordement sans l'autorisation préalable du SIAAM signée par le président du syndicat et le maire de la commune concernée.

Depuis le 1er janvier 2013, avec l'application de la P.A.C (participation pour l'assainissement collectif), le SIAAM assure la mise en place de la boîte de branchement qui sera à la charge de l'abonné. Conformément à l'article L 1331-1 du Code de Santé Publique, le raccordement des habitations à un nouveau réseau d'assainissement collectif doit intervenir dans un délai de 2 ans à compter de l'installation dudit réseau sous la voie communale. Dans le cadre d'un bien immobilier neuf, le SIAAM pourra faire vérifier par un agent du Syndicat, que les installations privées et les branchements remplissent les conditions requises avant tout raccordement au réseau public. Dans le cadre d'une vente immobilière ou d'un fonds de commerce, le tarif du contrôle a été fixé à 180 € net et si la contre-visite est nécessaire, celle-ci sera facturée 90 € net.

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE **DU SIAAM**

A compter du 1^{er} janvier 2020, en concertation avec les communes du syndicat, les nouvelles communes souhaitant adhérer au SIAAM ainsi que les services de l'Etat, notre périmètre s'étendra aux collectivités suivantes :

ANGÉ - MAREUIL/CHER - POUILLE - ST GEORGES/CHER -**VALLIERES LES GRANDES**

L'assainissement collectif sera désormais géré par le SIAAM.

LES TRAVAUX

En 2019, des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif ont été réalisés dans le centre-ville de Montrichard Val de Cher, sur la route de Bourré à Pontlevoy ainsi que sur la route du Peu et le chemin de Panama à St Julien de Chédon. Egalement, en collaboration notamment avec la commune de Chissay en Touraine, une opération de restauration de notre réseau est en cours sur la rue de la Gare et les rues adjacentes dans cette localité.

Des réfections de regards d'assainissement collectif ont été exécutées sur l'ensemble des communes du SIAAM.

Le SIAAM a remplacé les tamis à boues nécessaires au fonctionnement de notre station d'épuration.

MATIÈRES DE VIDANGE

En 2018, 318 m³ de matières de vidange ont été dépotés par des entreprises spécialisées à la station d'épuration du SIAAM.

PRÉSIDENT: MR GIRAULT BERNARD

(Maire de Faverolles sur Cher)

VICE-PRÉSIDENT: MR DUMONT-DAYOT MICHEL

(Maire-Adjoint de Montrichard-Val de Cher)

LE PERSONNEL

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES: M. Franck VERNON

 Contact / Interventions Techniques / Jours Ouvrables:

Port.: 06.42.10.54.65

LUNDI AU JEUDI: 8H - 12H ET 13H30 - 17H

LE VENDREDI: 8H - 12H

Contact / Secrétariat :

Tél.: 02.54.32.61.58 Fax: 02.54.32.65.29

Email: siaam@wanadoo.fr

LUNDI AU VENDREDI: 8H30 - 12H ET 13H30 - 17H

LA TARIFICATION

TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2020:

▶ 40,00 € Net abonnement annuel

1,90 €/m³ Net redevance assainissement collectif

> 0,18 €/m³ Net redevance modernisation réseau de collecte (Agence de l'Eau Loire-Bretagne)

Forfait de 30 m³/personne/an/utilisateurs de puits et de forage

Ces tarifs sont applicables à toutes les factures établies à compter de 2020, quelque soit la période de consommation. Sur demande de la part du redevable, auprès du SIAAM, il est possible d'effectuer le règlement de vos factures par prélèvement automatique. Ce mode de paiement, qui n'est pas une mensualisation, est gratuit, pratique, sûr et résiliable à tout moment.

LES INTERVENTIONS TECHNIQUES

Du Lundi 8h au Vendredi 12h:

• Tarif Horaire = 90,00 € Net

- Nettoyage de Siphon = 30,00 € Net
- Débouchage Canalisation = 1,00 € Net / Mètre
- Passage Inspection Caméra + Rapport = 2,00 € Net / Mètre

Du Vendredi 12h au Lundi 8h et les jours fériés :

Contacter le 02.47.57.06.11

ADDUCTION D'EAU ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET AUTONOME RESEAUX DIVERS TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - TERRASSEMENT 245 Rue des Aubépines - 41110 SAINT-AIGNAN-SUR-CHER Tél. 02 54 75 41 69 - Fax. 02 54 75 44 24 E-mail : rtc.saint-aignan@orange.fr









POMPES FUNÈBRES MARBRERIE CHAMBRE FUNÉRAIRE

FORGET

MONTRICHARD

12 avenue de la Gare 41400 MONTRICHARD Tél. 02 54 32 29 77 Fax 02 54 32 38 56

pompes-funebres-forget@orange.fr

BLERE

1 rue des Regains 37150 BLERE Tél. 02 47 23 00 33

Fax 02 47 23 88 20

forget-pompes-funebres@orange.fr

- Organisations complètes d'obsèques
 - Monuments, caveaux
 - Contrats d'obsèques
 - Fleurs artificielles



SYNDICAT INTERCOMMUNAL

D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

1 rue des Fauvettes - BP 30056 41402 MONTRICHARD CEDEX Tél: 02.54.32.07.83

Tél: 02.54.32.07.83 Fax: 02.54.32.11.17

Email: SIAEP-MBSJF@wanadoo.fr

Le Syndicat assure en régie directe la production et la distribution d'eau potable sur les communes de Montrichard-Bourré-Chissay en Touraine-Faverolles sur Cher-St Julien de Chédon, une partie de la commune de Monthou sur Cher « Route des Vaublins », et assure également la desserte des parties hautes de la commune de St Georges sur Cher.

ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE

- Réhabilitation du forage « Pré Bournais » à ST JULIEN DE CHEDON
- ▶ Réfection de branchements en plomb sur l'ensemble des communes du Syndicat
- ▶ Travaux « cœur de ville » à MONTRICHARD VAL DE CHER
- ▶ Travaux lotissement « Les Terres du Chevreau » à ST JULIEN DE CHEDON
- ▶ Travaux d'aménagement du carrefour RD176/RD 27 + rue de la Gare et rue du Château à CHISSAY EN TOURAINE
- ▶ Changement des compteurs d'eau potable vétustes

PRÉVISIONS 2020

- ▶ Réfection de branchements en plomb
- ▶ Pose de compteurs avec module radio
- ▶ Agrandissement des locaux du syndicat
- Mise en place de débitmètres de sectorisation sur le réseau d'eau potable avec télésurveillance et supervision associée

INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Pensez à protéger votre compteur avec du polystyrène en période hivernale
- Le remplacement d'un compteur gelé est à la charge de l'abonné
- ▶ N'oubliez pas de vérifier de temps en temps votre consommation d'eau en contrôlant votre compteur.
- ▶ IL EST RAPPELÉ AUX ABONNÉS QUE TOUTES FACILITÉS DOIVENT ETRE ACCORDÉES AUX AGENTS DU SERVICE DES EAUX POUR LA RELEVE DU COMPTEUR.

En cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur

Il est rappelé que les fuites après compteur sont à la charge de l'abonné. Toutefois, les modalités de plafonnement de la facture, appelées « l'écrêtement », ont été mises en place par le décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur. Renseignez-vous auprès du secrétariat pour connaître les modalités d'application et la marche à suivre.

Ne sont pas prises en compte les fuites sur les appareils ménagers et les équipements sanitaires ou de chauffage ainsi que sur les robinets extérieurs, arrosages automatiques...



EXTENSION DU SYNDICAT AU 1^{ER} JANVIER 2020 + NOUVELLES MODALITÉS DE FACTURATION

Voici quelques nouveautés, à compter du 1er janvier 2020 :

▶ Intégration des communes d'Angé, Pouillé, Mareuil et St-Georges/Cher au sein du syndicat

▶ Facturation unique

(eau + assainissement sur la même facture)

- ▶ 2 factures par an (1 acompte + 1 solde)
- ▶ Mise en place de la mensualisation...

Vous serez informés en temps voulu des différents changements à venir!

HORAIRES

Le secrétariat est assuré par M^{me} GODEAU Barbara du Lundi au Vendredi de 9h00 à 16h30 (fermé le mercredi).

Les services techniques sont assurés par Mrs FOUILLET Damien - PINON Pierre - CHERTEMPS Xavier et VIEULLE Steven, du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

POUR TOUTE URGENCE ET INTERVENTION SUR LE RÉSEAU, le service est assuré 24h/24, Dimanches et Jours fériés 02.54.32.07.83

COMPOSITION DU SYNDICAT

Président: M. VALADE Jean-Michel 1^{er} Vice Président: M. DUMONT-DAYOT Michel 2^{ème} Vice Président: M. GAUTHIER Laurent

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LES BRÈVES DE LA COMMUNAUTÉ

DE COMMUNES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

► Convention pour le commerce

Une convention pour la promotion et le développement du commerce sur le territoire communautaire a été signée entre la Communauté de communes Val de Cher Controis et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher. Cet accord a permis de recruter Jean-Charles Guillon, manager de commerce, pris en charge à 50 % par la CCI et à 50 % par la Communauté de communes. Son rôle sera de développer l'attractivité commerciale du territoire.

► ZA de Saint-Georges-sur-Cher

Les travaux d'extension de la zone d'activités sont terminés à Saint-Georges-sur-Cher le long de la RD 976. Sept hectares ont été aménagés pour un coût d'1,7 million d'euros. La zone d'activités a été renommée le Clos de l'Azuré. Des entreprises artisanales s'y implanteront prochainement.

► Accompagnement des entreprises

Le maintien et le développement de l'emploi constituent les priorités majeures de la Communauté de communes. Pour répondre à ces priorités, deux dispositifs permettent d'accompagner les entreprises locales qui répondent aux critères exigés : une aide à l'investissement matériel et une aide à l'apprentissage.

► Zone Industrielle des Barreliers à Contres, commune du Controis-en-Sologne, HPP Centre

Un bâtiment d'activités de 865 m² a été construit au cœur de l'Agroparc. L'entreprise HPP Centre y a emménagé pour démarrer son activité en avril 2019. Elle développe pour ses clients un procédé innovant de conservation des aliments plus respectueux des produits et qui prolonge leur durée de vie.

► Max Vauche

Un bâtiment dédié à une usine de production et à un magasin de vente du chocolatier Max Vauché est en cours de construction. La livraison du bâtiment est prévue en 2020.

► Chémery

Le Conseil Départemental, la Communauté de communes et la commune de Chémery ont financé l'aménagement d'un carrefour giratoire à la sortie de la commune. Il permettra de desservir la future zone d'activités.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une enquête publique s'est déroulée du lundi 16 septembre au vendredi 18 octobre concernant le PLUi du territoire de l'ex-Cher à la Loire(*). Les permanences à la Communauté de communes et dans l'ensemble des communes concernées ont permis de recueillir les remarques de la population. Le PLUi entrera en vigueur début 2020.

(*) Concerne les communes de Chissay-en-Touraine, Faverolles-sur-Cher, Monthou-sur-Cher, Montrichard Val de Cher, Pontlevoy, Saint-Georges-sur-Cher, Saint-Julien-de-Chédon et Vallières-les-Grandes

Dans le cadre de la concertation pour l'élaboration du PLUi du territoire de l'ex-Val de Cher Controis(**), la Communauté de communes a mis à disposition des habitants le projet de zonage et le règlement écrit avant l'arrêt de projet du 28 octobre 2019. Vient ensuite la phase de consultation des services de l'Etat et

des personnes publiques associées qui donneront leur avis sur le document. Le projet de PLUi fera ensuite l'objet d'une enquête publique avant l'approbation du conseil communautaire. Le PLUi de cette partie du territoire entrera en vigueur à l'été 2020.

(**) Concerne les communes d'Angé, Châteauvieux, Châtillon-sur-Cher, Chémery, Choussy, Contres, Couddes, Couffy, Feings, Fougère-sur-Bièvre, Fresnes, Gy-en-Sologne, Lassay-sur-Croisne, Mareuil-sur-Cher, Méhers, Meusnes, Noyers-sur-Cher, Oisly, Ouchamps, Pouillé, Rougeou, Saint-Aignan, Saint-Romain-sur-Cher, Sassay, Seigy, Selles-sur-Cher, Soings-en-Sologne, Thenay et Thésée

Plus d'informations dans la rubrique Grands Projets sur www.val2c.fr

EMPLOI

Les Maisons de l'emploi communautaires organisent une nouvelle opération jobs d'été à l'espace jeunes de Contres, commune du Controis-en-Sologne, le samedi 7 mars 2020 de 09h30 à 13h00 et un salon de l'apprentissage à l'espace Beaumont de Chémery le vendredi 15 mai 2020 de 16h00 à 20h00.



SANTÉ

► Convention santé et famille

Une convention santé et famille a été signée entre la Communauté de communes Val de Cher Controis, la Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher et l'Agence Régionale de Santé. 4 axes de travail ont été retenus pour la période de mise en œuvre de cette convention de 2019 à 2023 :

- Axe 1 : Accompagner les professionnels libéraux et encourager les projets innovants
- Axe 2 : Renforcer la prévention et la promotion de la santé
- Axe 3: Lutter contre l'isolement et préserver l'autonomie des personnes
- Axe 4 : Poursuivre une politique enfance-jeunesse et actions sociales et solidaires volontaires

Elaborés à partir d'un diagnostic et de groupes de travail avec les acteurs du territoire, ces axes de travail se déclinent en 17 fiches actions visant à réduire les inégalités sociales et à favoriser l'accès aux soins

▶ Bourses pour les étudiants en médecine

Le dispositif d'aides à destination des étudiants en médecine est reconduit pour encourager l'implantation de jeunes médecins sur le territoire



HABITAT

► Amélioration de l'habitat

Un programme d'amélioration de l'habitat a débuté sur le territoire communautaire pour une durée de cinq ans. Une enveloppe de 3 millions d'euros de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de 800 000 euros de la Communauté de communes permettra de rénover jusqu'à 493 logements. Les aides seront attribuées sous conditions de ressources et s'adressent essentiellement aux propriétaires occupants puis aux accédants à la propriété et dans une moindre mesure aux propriétaires bailleurs. Elles concernent des travaux d'amélioration énergétique, de lutte contre l'insalubrité et d'adaptation au handicap et à la vieillesse. Un numéro de téléphone sera dédié à l'opération et des permanences auront lieu une fois par quinzaine en 4 points du territoire (Le Controis-en-Sologne, Montrichard Val de Cher, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher). Informations au 02 54 79 77 37

CULTURE

▶ Des artistes dans les écoles

Les professeurs des écoles primaires du territoire ont rencontré les artistes locaux le mardi 1^{er} octobre à l'espace jeunes de Contres, commune du Controis-en-Sologne. Cette rencontre organisée dans le cadre du soutien de la Communauté de communes aux projets artistiques et culturels des écoles a mis l'accent sur la création artistique. Les résidences artistiques s'ouvrent pour sensibiliser les élèves au processus de création artistique avec par exemple, l'écriture d'une pièce de théâtre ou d'un opéra. Par ailleurs, de nombreux projets originaux pour le public scolaire verront le jour en 2020.

► Soutien des projets culturels 2020

La Communauté de communes poursuit son soutien aux manifestations culturelles avec la Région Centre-Val de Loire au travers du PACT 2020 (Projets Artistiques et Culturel de Territoire). Le programme de la prochaine saison culturelle sera dévoilé début 2020 avec des événements qui s'inscrivent durablement dans le paysage culturel local mais aussi des nouveautés à découvrir.

ENFANCE JEUNESSE

▶ Nouveaux locaux pour la petite enfance à Montrichard

La Communauté de communes Val de Cher Controis a réhabilité les locaux du siège de l'ancienne Communauté de communes du Cher à la Loire pour y aménager un pôle dédié à la petite enfance, 38 rue des Bois à Montrichard Val de Cher. Sept mois de travaux ont été nécessaires pour aménager au sein du même bâtiment un RAM (Relais Assistants Maternels) et un multi-accueil. 687 000 € ont été investis dans cette réhabilitation subventionnés à hauteur de 38 % par la Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher.

► Relais assistants maternels

Depuis le 1^{er} septembre, le RAM (Relais Assistants Maternels)

COMMUNES

itinérant du secteur de Montrichard Val de Cher a intégré de nouveaux locaux. Itinérant depuis sa création en 2015, le RAM dispose dorénavant d'une salle dédiée aux matinées d'éveil pour les enfants accompagnés par un assistant maternel.

Afin d'investir ce lieu mais aussi de conserver le service de proximité en allant à la rencontre des assistants maternels au sein des communes, les actions proposées par le Relais deviennent semi-itinérantes.

Tout comme les autres RAM du territoire communautaire, le RAM de Montrichard Val de Cher propose désormais deux fois par mois une « récré parents enfants », un lieu de rencontre et de loisirs pour les tout-petits (0-4 ans, non scolarisés) avec leurs parents.

Le RAM reste un lieu privilégié d'informations, de rencontres et d'échanges pour les parents, les assistants maternels et les professionnels de la petite enfance.

Informations au 02 54 71 81 25

► Multi accueil

Devenu structure communautaire en 2017, le multi-accueil de Montrichard Val de Cher a emménagé dans de nouveaux locaux au sein du même bâtiment que le Relais Assistants Maternels depuis le 26 août dernier. La gestion de la structure a été déléguée à la Mutualité Française Centre Val de Loire en conservant la même équipe de professionnelles pour accueillir les enfants.

Les horaires ont été étendus pour une ouverture avec 18 places du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pour simplifier l'organisation des parents, les repas et les couches sont fournis par le multi-accueil. Le tarif est calculé en fonction des ressources des familles et du nombre d'enfants.

Informations au 02 54 93 70 13

► Formation des assistants maternels

Pour faciliter le départ en formation des professionnels de l'accueil au domicile, qui est un droit parfois difficile d'accès, la Communauté de communes a mis en place un dispositif d'aides pour les employeurs d'un assistant maternel domicilié sur le territoire:

- A l'issue de la formation, une aide sera versée à l'employeur qui se déclare « employeur facilitateur ». Il s'agit de l'employeur qui s'engage à avancer les salaires de tous les employeurs. Le montant de l'aide s'élève à 40 € par jour, limité à 5 jours par an.
- Une aide sera attribuée aux employeurs ayant bénéficié d'un mode de garde alternatif pendant la formation, le montant s'élève à 15 € par jour si le remplacement se fait par une autre assistante maternelle agréée, ou à 7,50 € par jour s'il s'agit d'un mode d'accueil collectif (multi-accueil ou micro-crèche).

Les aides sont versées uniquement lorsque la formation se déroule sur le temps d'accueil des enfants.

Informations au 02 54 75 25 26

▶ Ludomobile

Les animateurs de la ludo-mobile proposent aux écoles, aux associations ou aux structures culturelles et sociales dans les communes du territoire, des animations autour du jeu. La ludomobile permet l'accès au jeu sous toutes ses formes, elle favorise les rencontres intergénérationnelles et interculturelles et utilise le jeu comme support pédagogique.

Informations au 06 71 38 34 05

Pour suivre toute l'actualité de la Communauté de communes Val de Cher Controis, Rendez-vous sur www.val2c.fr

ASSOCIATION CANCERVICES



L'activité de l'association CANCERVICES durant l'année 2019 a été centrée sur la tenue de permanences sur le département du Loir et Cher, Vendôme, Romorantin-Lanthenay et Montrichard et participé au forum des associations à Montrichard.

L'autre sujet important qui nous a demandé beaucoup d'énergie concerne l'attribution des indemnités journalières maladie pour les salariés les plus vulnérables qui travaillent à temps partiel.

Pour faire simple, ces indemnités journalières sont soumises à conditions. En effet, il faut avoir travaillé un minimum d'heures pour y avoir accès alors que le salarié a cotisé ainsi que l'employeur dès la première heure de travail.

En plus de la maladie, le salarié n'a pas de salaire de remplacement, ce qui constitue une rupture d'égalité.

L'association a alerté les femmes et hommes politiques de tous bords, le Président de la République, le Premier Ministre, les ministres concernés, les Sénateurs et les députés du 41, les Présidents des commissions des affaires sociales Sénat et Assemblée Nationale, pour qu'un amendement puisse permettre aux salariés malades d'obtenir dès la première heure travaillée des indemnités journalières en fonction du nombre d'heures travaillées.

Cet amendement peut être ajouté dans le plan financement de Sécurité Sociale 2020 qui doit-être voté avant la fin de l'année 2019.

ASSOCIATION CANCERVICES POUR VOUS SOUTENIR DANS LA MALADIE

Soutien moral avec des thérapies de groupe ou individuelles

Aide et accompagnement des malades lors des démarches administratives ou auprès des professionnels de santé

Aide à la réinsertion Sociale

Accompagnement aux démarches administratives

Nous contacter au : 2 chemin de Durdon Faverolles sur Cher Appelez nous: 07.71.02.69.17 02.54.32.17.28 cancervices@gmail.com

Nos permanences tous les 1^{er} lundis de chaque mois à Montrichard maison des associations rue de Nanteuil / 15h à 17h





Agences Bévillard Lauzier Prédial

Orias Nº 17003366 13002416 13002210

Agents Généraux

12 rue du pont de l'arche - 37550 St Avertin 30 rue de Tours - 41400 Montrichard 43 rue Nationale - 41140 Novers sur Cher 02 54 32 00 53

Mail: agence.blp@axa.fr





